

2025

RAPPORT ANNUEL

SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DE CORBEIL-ESSONNES



ADAPTER LA VILLE



PROTÉGER LE VIVANT



RENFORCER LES SOLIDARITÉS

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 4

LES FINALITÉS DU RAPPORT 2025 5

- Présentation de la collectivité 6
- Le cadre légal du rapport 8
- Les Objectifs du Développement Durable..... 9
- Les orientations pour cette édition 2025 11

CONSTRUIRE LES TRANSITIONS ENSEMBLE 12

- L'exposition « Les choses à changer pour changer les choses » 13
- L'assemblée des citoyennes et citoyens de demain 14
- Les agents référents de la transition écologique 15
- Les bénévoles de réserve de la sécurité civile 16
- Le jury citoyen de la chaufferie des Tarterêts 17

AMÉNAGER UN ESPACE URBAIN DURABLE 19

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables..... 20
- La requalification de la place du Comte-Haymon..... 22
- La végétalisation de la cour de l'école André Malraux 24
- La transformation du Port aux Boulangers 25
- La mise en place de la Maison des projets 26

PRÉSERVER LA NATURE EN VILLE 27

- L'Atlas de la biodiversité communale 28
- Les jardins familiaux de Robinson 30
- La restauration des berges de l'Essonne 32
- La réhabilitation de la zone humide du Cirque de l'Essonne..... 34
- L'édition 2025 des Rendez-vous aux jardins 36



PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DURABLE..... 38

Le Schéma Directeur des Mobilités Douces	39
La mise en place du transport à la demande.....	41
La remise en état des passerelles Crété et de la Barre	42
La promotion et l'apprentissage du vélo	43



PRODUIRE ET CONSOMMER RESPONSABLES 44

Le suivi de la consommation énergétique.....	45
Le diagnostic de l'empreinte carbone numérique	47
L'alimentation durable à l'école	48
L'ouverture de la boutique éphémère	50
Les ateliers collaboratifs de réparation.....	51
La mobilisation collective autour de la propreté.....	52



AMÉLIORER L'ACCUEIL ET LE SUIVI..... 54

La livraison de la Résidence sociale Strathkelvin.....	55
La lutte contre l'habitat indigne	56
L'appui à l'insertion des jeunes	58
Un guichet unique pour les familles	59
L'épicerie sociale Jane Addams	60
La direction de la prévention socioéducative.....	61
Un engagement en faveur de l'écoféminisme.....	62



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT ET LE BIEN-ÊTRE.... 63

L'éducation scolaire au développement durable	64
L'éveil à la nature dès la toute petite-enfance	66
L'exposition « Encore heureux ! » du collectif Pessoa	67
L'événement musical Green Vibes.....	68
Le projet Sport-Santé.....	69
L'action en faveur de la paix	71



ÉDITORIAL



Je suis heureux de vous présenter, à travers ce rapport annuel, une synthèse des principales initiatives menées en 2025 par la commune de Corbeil-Essonnes et ses partenaires en faveur du développement durable.

Si les remises en cause, aux échelles nationales et internationales, des orientations liées aux Objectifs de développement durable nous touchent, elles ne sauraient pour autant freiner l'action municipale.

Au contraire, elles confortent notre volonté d'inscrire ces priorités au cœur de nos politiques publiques. L'enjeu consiste à la fois à mieux préparer notre territoire aux conséquences du changement climatique et à œuvrer concrètement à la réduction de notre empreinte écologique.

Cet engagement se traduit par des investissements structurants arrivant à leur terme, à l'instar des aménagements de la place du Comte-Haymon et du Port aux Boulangers, ou encore de la livraison du Cirque de l'Essonne.

Il se décline également par une multitude d'actions de proximité, parfois plus discrètes mais tout aussi déterminantes, contribuant à l'épanouissement des habitants de tous âges et au renforcement du lien social, éléments indissociables de la préservation de notre planète.

En effet, le développement durable ne se limite pas aux infrastructures ou aux équipements. Il repose d'abord sur l'humain, la solidarité et la responsabilité. Face aux défis environnementaux, sociaux et économiques, la mobilisation collective n'est pas une option : elle est une nécessité pour construire notre avenir commun.



Frédéric PYOT

7^{ème} maire-adjoint
au plan climat,
à l'énergie,
à l'espace public
et aux travaux relatifs
à la voirie
et aux bâtiments

LES FINALITÉS DU RAPPORT



2025

Dix ans après l'Accord de Paris, la **30^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP30)** qui s'est déroulée en novembre à Belém, au Brésil, avait pour but d'évaluer et d'accélérer la mise en œuvre des engagements climatiques. Des annonces ont été faites par les États en vue de tripler les financements d'adaptation et soutenir les écosystèmes et populations vulnérables, mais l'absence d'un calendrier contraignant pour réduire les émissions fossiles illustre la difficulté à concilier ambitions écologiques et modèles de développement.

Au niveau national, la France a poursuivi en 2025 l'intégration des enjeux du développement durable dans ses politiques publiques, notamment avec la publication du **3^e Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3)** qui vise à préparer le pays à un réchauffement potentiel de l'ordre de +4 °C d'ici la fin du siècle. Cependant, le **Haut Conseil pour le climat** a appelé à un cadre de financement plus solide et transparent pour garantir la mise en œuvre des mesures de ce plan, soulignant la nécessaire adéquation entre objectifs et moyens.

La commune de Corbeil-Essonnes est confrontée à des enjeux liés à ces orientations. Elle doit notamment faire face à la **multiplication des vagues de chaleur**, aux **risques accrus de ruissellement urbain et de crues**, aux défis liés à la **préservation de la biodiversité locale**, ainsi qu'aux **implications sociales et économiques** de ces phénomènes sur la vie quotidienne et sur le développement du territoire. La transition écologique locale implique ainsi une articulation entre adaptation des infrastructures, protection des populations les plus vulnérables, dynamisation de l'économie locale et amélioration du cadre de vie.

Présentation de la collectivité



Située dans le département de l'Essonne et membre de la **communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart**, Corbeil-Essonnes est une commune urbaine implantée à environ **30 kilomètres au sud-est de Paris**.

Issue de la fusion de Corbeil et d'Essonnes en 1951, la commune s'est construite autour de **la Seine et de l'Essonne**, qui ont façonné son développement, son patrimoine et ses paysages. Elle présente aujourd'hui un **tissu urbain diversifié**, mêlant centre ancien, quartiers d'habitat dense, secteurs pavillonnaires, zones d'activités et espaces naturels.

Comme d'autres communes franciliennes, la ville est confrontée à des **enjeux environnementaux, sociaux et économiques étroitement imbriqués** : îlots de chaleur, gestion des risques naturels, préservation des continuités écologiques, amélioration du cadre de vie, accès à l'emploi et aux services, et maîtrise de la densification urbaine dans un contexte de pression foncière.

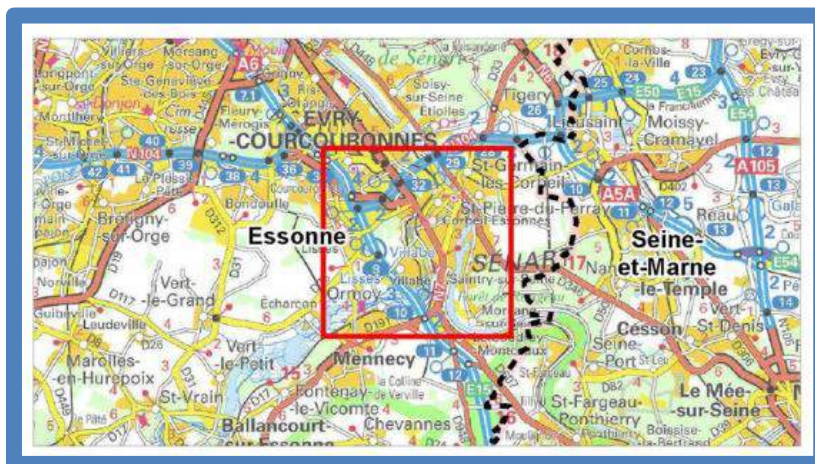
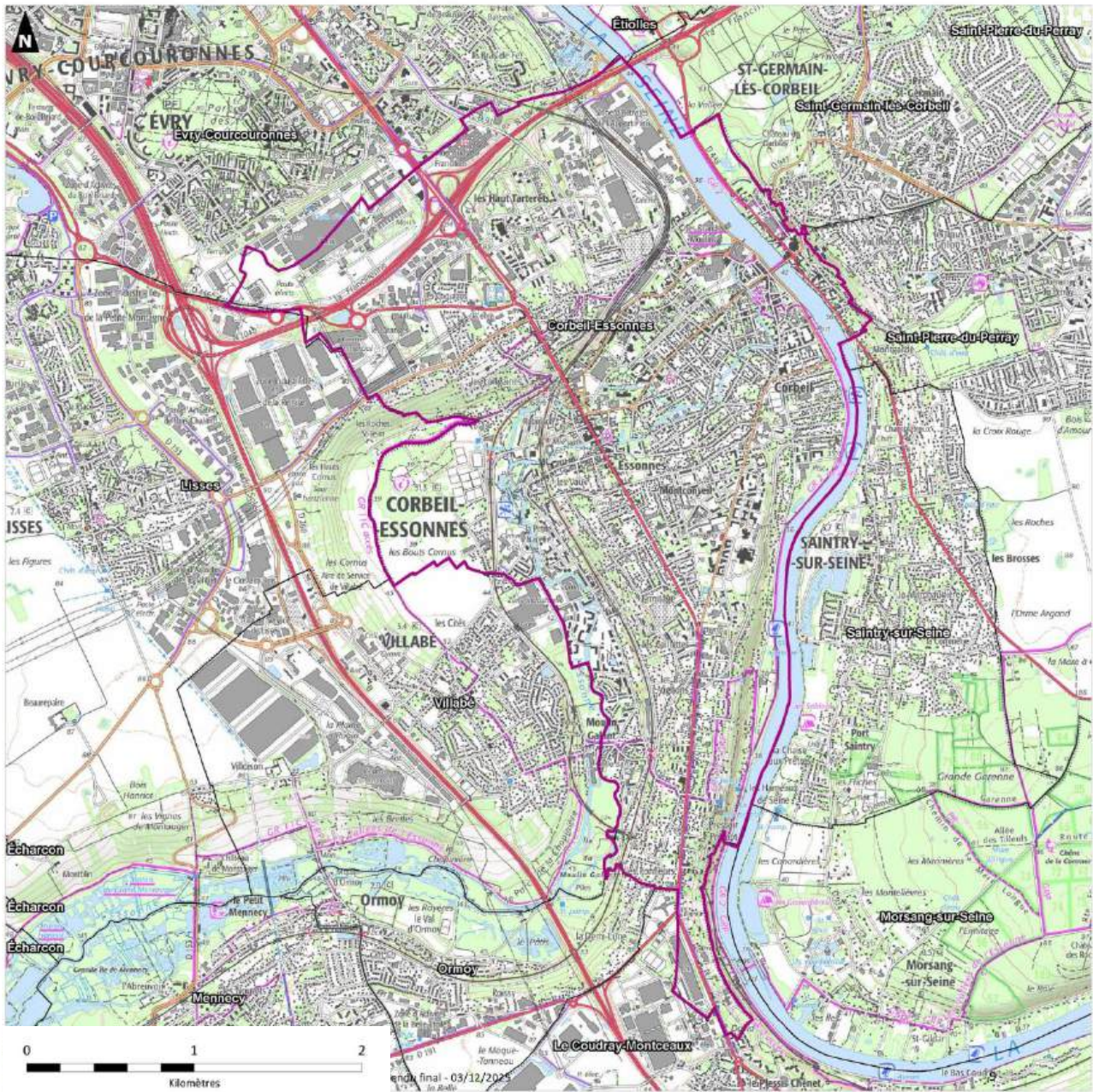
La commune est d'autant plus concernée que sa population, **relativement jeune et marquée par une importante diversité culturelle**, comprend des publics dont les conditions de vie, de logement ou de mobilité peuvent renforcer l'inégale exposition aux dégradations environnementales, notamment dans les **quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**.

Dans ce contexte, Corbeil-Essonnes s'inscrit dans une **dynamique de transition** articulant justice sociale et exigences environnementales. Les actions engagées portent notamment sur l'aménagement du territoire, les mobilités, l'énergie, la biodiversité, la gestion des ressources et la participation des habitant-e-s, afin de construire des réponses adaptées, équitables et durables.



Sources : Insee, Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, Corbeil-Essonnes

Carte de Corbeil-Essonnes



Le cadre légal du rapport

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 impose aux collectivités de plus de 50 000 habitant·e·s de présenter, **avant les débats sur le projet de budget**, un **rapport de développement durable**. Ce rapport doit présenter « le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes susceptibles d'améliorer la situation ».

Selon l'article R1612-46 du code général des collectivités territoriales, le rapport :

- établit un **bilan** portant d'une part, sur la gestion interne et les activités de la collectivité, et d'autre part, sur les politiques publiques et programmes mis en œuvre sur le territoire ;
- se réfère aux **cinq finalités du développement durable** définies au III de l'article L.110-1 du Code de l'environnement ;
- comporte une **analyse des modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation** des actions, politiques et programmes (pouvant s'appuyer sur les cinq éléments de démarche du développement durable).

La **circulaire du 3 août 2011** rappelle que cette démarche s'inscrit dans un **objectif de transparence et d'information des citoyen·ne·s**, tout en proposant, à titre indicatif, des modèles de trames de rapport.

Le rapport a un **double objectif** :

- **évaluer les politiques publiques** et leur contribution aux enjeux nationaux et internationaux ;
- **informer et éclairer les choix** budgétaires et stratégiques de la collectivité, ainsi que les habitant·e·s, les élu·e·s et les agent·e·s.

À la fois **descriptif et prospectif**, il rend compte des actions menées selon les cinq finalités du développement durable et met en évidence les questionnements et arbitrages pour l'avenir, notamment dans le cadre du débat budgétaire.



Les Objectifs du Développement Durable

Les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, adoptés en 2015 par les Nations unies, constituent un **référentiel mondial visant à concilier développement économique, social et environnemental**.

Ils regroupent **17 objectifs et 169 cibles opérationnelles**, destinés à « transformer notre monde », en veillant à **ne laisser personne de côté**, et couvrent des enjeux tels que l'éradication de la pauvreté, la santé, l'éducation, l'égalité, la lutte contre le changement climatique et la préservation des écosystèmes.

En 2019, la France a décliné ces objectifs dans le cadre de son **Agenda 2030**, en définissant des priorités adaptées aux spécificités du pays. Cette transposition permet localement aux collectivités de **relier leurs actions aux ambitions nationales et internationales** autour d'un cadre commun.

Dans cette perspective, **loi n° 2021-1031 du 4 août 2021** exige que les collectivités rendent compte de la façon dont elles contribuent aux **17 ODD**. C'est une application directe du **11^e ODD**, qui encourage les villes à offrir à tou-te-s **des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, aux espaces verts**, en optimisant l'utilisation des ressources et en réduisant les impacts environnementaux.

Dans le présent rapport, le référentiel ODD est utilisé comme **outil de structuration du diagnostic et du suivi des actions**, en permettant de :

- **cartographier les politiques publiques locales** par rapport aux 17 objectifs ;
- **identifier les priorités et les marges de progression** pour chacune des finalités ;
- **faciliter la communication et la lisibilité** des actions auprès des élu-e-s, des agent-e-s et des citoyen-ne-s.

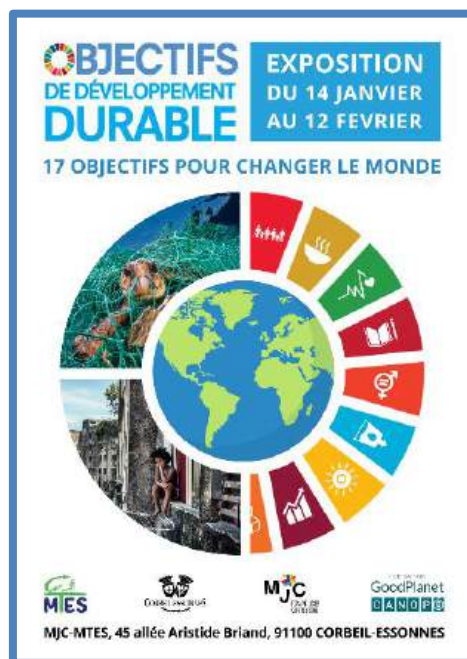
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Cette approche stratégique s'accompagne d'actions visant à rendre les ODD accessibles menées par la Maison de la transition écologique et solidaire (MTES). Celle-ci a ainsi proposé, du 14 janvier au 12 février 2025, l'exposition « 17 Objectifs pour changer le monde », en partenariat avec la Maison des jeunes et de la culture (MJC) Fernand Léger. Ouverte à toutes et tous, cette exposition a permis une lecture des grands défis contemporains à travers des photographies engagées et des données clés, invitant les visiteur-euse-s à questionner les modèles de développement actuels.

Produite par la Fondation GoodPlanet et parrainée par Yann Arthus-Bertrand, l'exposition s'inscrit dans une démarche de transmission et de partage des savoirs. À l'approche de l'échéance de 2030, marquée par de multiples crises, la mobilisation de l'ensemble des acteur-ric-e-s demeure essentielle pour accélérer les transitions et renforcer la résilience des territoires.

Des médiations ainsi que des projections de courts métrages en réalité virtuelle en partenariat avec l'association Culture 360 ont permis aux publics, principalement des enfants et des jeunes, de relier les thématiques abordées à des situations concrètes de leur quotidien, en développant leur esprit critique et leur capacité à se projeter comme acteur-ric-e-s d'un avenir plus soutenable.



↑ Médiation avec des élèves du collège Chantemerle

CHIFFRES CLÉS

20 animations réalisées sur les ODD en 2025 par la MTES

400 personnes sensibilisées

↓ Atelier de réalité virtuelle sur les ODD



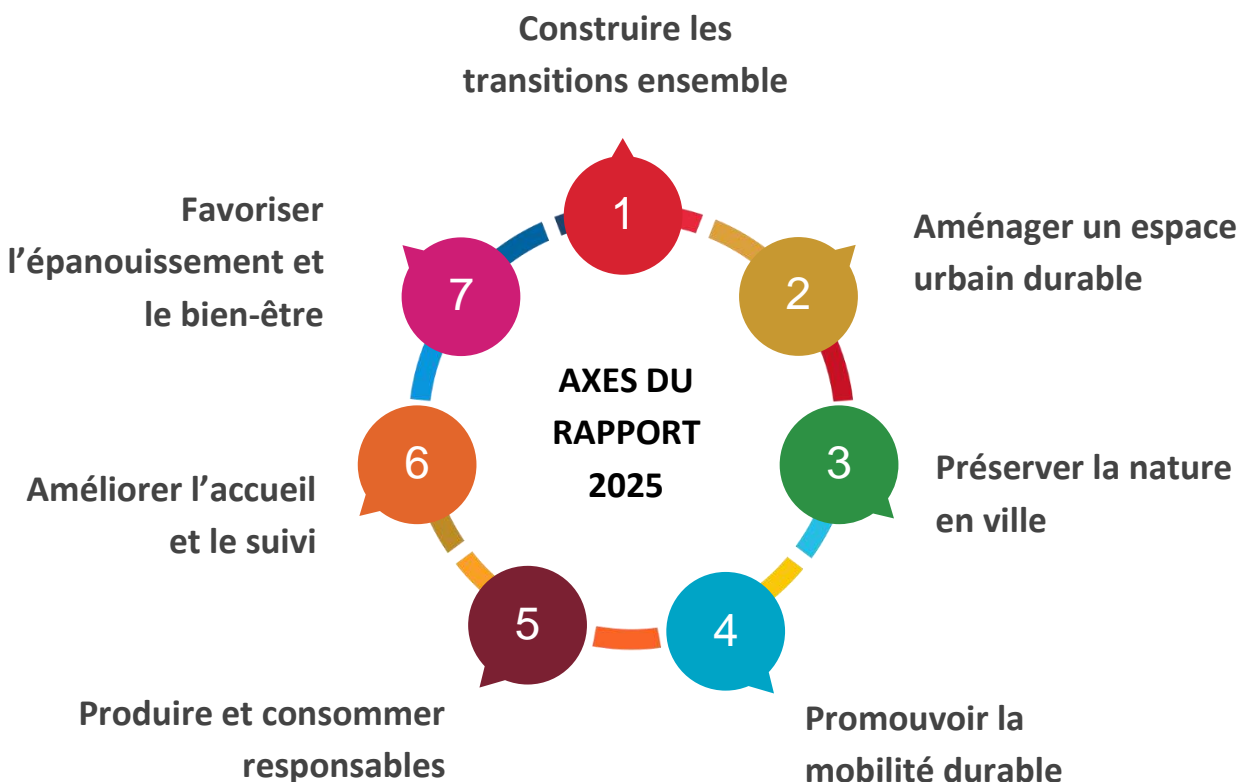
Les orientations pour cette édition 2025

Le présent rapport illustre la volonté de la municipalité de **déployer ses actions dans une approche transversale et évolutive**, en cohérence avec les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**. Il présente les initiatives conduites en 2025 et trace les grandes lignes des projets prévus pour 2026, mettant en évidence la **diversité des politiques publiques** qui intègrent à la fois des dimensions sociales, environnementales et économiques.

Les réalisations et orientations reposent sur une **coopération active avec les partenaires institutionnels, associatifs et citoyen-ne-s**, conformément à l'**ODD 17** sur les partenariats. Cette collaboration permet de **construire des réponses adaptées aux besoins du territoire**, de renforcer la cohésion locale et d'ancrer les démarches de développement durable dans la vie collective.

Bien que l'**ODD 5 porte sur l'égalité entre les femmes et les hommes**, un enjeu important à Corbeil-Essonnes qui dispose d'un Observatoire communal des violences faites aux femmes, cette thématique fait l'objet d'un rapport spécifique conformément aux obligations légales. Afin d'éviter les doublons et d'assurer une lecture claire des documents réglementaires, **le présent rapport se focalise sur la dimension écoféministe** de l'action menée par la ville en tant que croisement des enjeux environnementaux et des droits des femmes.

Le rapport 2025 s'inscrit dans la continuité de celui de 2024, permettant de **donner une cohérence et une visibilité sur l'évolution des politiques publiques locales**. Cette démarche annuelle favorise l'identification des avancées et des axes à renforcer, et permet de mieux intégrer les enseignements des projets passés pour orienter les décisions futures.



CONSTRUIRE LES TRANSITIONS



ENSEMBLE



En 2025, le **Haut Conseil pour le climat** souligne dans son rapport annuel que **la France n'est pas encore sur une trajectoire compatible avec ses engagements climatiques et que la réussite des transitions dépend de leur appropriation sociale et territoriale**. Face aux limites d'une logique de croissance et aux inégalités socio-environnementales grandissantes, les réponses techniques ne suffisent pas. Les transformations doivent être pensées avec celles et ceux qui vivent les territoires, en tenant compte des usages, des solidarités locales et des capacités d'action collective.

Dans cette dynamique, les communes sont en première ligne pour traduire les objectifs nationaux et internationaux en actions concrètes, compréhensibles et utiles au quotidien. Informer, former, associer et donner prise à l'engagement citoyen permet de renforcer l'efficacité des politiques publiques et de favoriser leur acceptabilité. **Co-construire les transitions, c'est reconnaître que les solutions émergent du dialogue entre les acteurs-rices et de l'ancrage dans les réalités locales.**

À Corbeil-Essonnes, les démarches entreprises tentent ainsi de rapprocher, avec pédagogie, les enjeux du développement durable des préoccupations du terrain. Sensibilisation du public, implication des agent-e-s, dispositifs de participation citoyenne dès le plus jeune âge, ou projets de renouvellement urbain partagés : autant d'initiatives qui visent à faire des transitions un projet commun, lisible et inclusif.

L'exposition « Les choses à changer pour changer les choses »

Du 5 au 25 novembre 2025, la **Maison de la transition écologique et solidaire (MTES)** a accueilli l'exposition « **Les choses qu'on a pour changer les choses** », conçue par **Miko Kontente**, membre de son assemblée citoyenne. Pensée pour être **pédagogique, accessible et concrète**, cette exposition a invité le public à interroger ses habitudes quotidiennes afin de mieux comprendre les **enjeux du développement durable** et les leviers d'action à portée de chacun-e.



Médiation scolaire sur l'exposition, le 13 novembre

L'exposition a exploré **sept thématiques complémentaires** : **l'alimentation, l'énergie, les déchets, l'économie, l'éducation, la citoyenneté et le rapport à soi**. Cette approche transversale permet de montrer que la transition écologique ne se limite pas à des gestes techniques, mais concerne aussi nos façons de penser, de décider et de vivre ensemble. Pour chaque thème, plusieurs **actions possibles** sont proposées, laissant à chacun-e la liberté de s'engager selon son **niveau d'investissement**.

Conçue comme un **outil d'intelligence collective**, l'exposition a favorisé l'échange, la confrontation des points de vue et la co-construction d'idées pour **changer ce qui peut l'être**, individuellement et collectivement. Sans injonction ni culpabilisation, elle a encouragé une dynamique positive, fondée sur la **progressivité, l'expérimentation et la coopération**, afin de rendre la transition écologique désirable et accessible.

En lien avec la **MJC Fernand Léger**, des **médiations scolaires** ont été réalisées pour accompagner 300 élèves de primaire et de collège dans l'analyse des problématiques et l'appropriation de solutions adaptées à leur quotidien, à leur domicile ou à l'école. Grâce à son acquisition par la commune, l'exposition pourra être mise à disposition d'autres établissements de la ville, avec le guide de médiation créé.

LES CHOSES À CHANGER POUR CHANGER LES CHOSES



VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU CHANGER LE MONDE.



Vous voyez bien avec notre société ne fonctionne pas ? Vous connaissez qu'il faut faire quelque chose, vous avez essayé toutes les options :

VOUS ADAPTER
Mais à quel bout du monde ? Ce n'est pas toujours simple.

CLAIR
C'est évident, mais où aller ? Vous trouvez les mêmes problèmes ailleurs.

CHANGER LE MONDE
Il ne s'agit même plus que de faire. Pas le choix.

CHIFFRES CLÉS

15 médiations scolaires (élémentaire et collège)

300 élèves sensibilisé-e-s



L'assemblée des citoyennes et citoyens de demain

« L'assemblée des citoyennes et citoyens de demain » est un projet éducatif et participatif visant à reconnaître les enfants comme actrices et acteurs de la vie locale. Mené avec les accueils de loisirs **Jean Macé, André Malraux, Le Petit Louis et La Papeterie**, il a invité des enfants de CM2 à réfléchir à l'avenir du territoire et à formuler des propositions pour améliorer leur cadre de vie.

CHIFFRES CLÉS

40 enfants inscrits

24 propositions élaborées

12 priorités retenues

Des **instances de parole** ont été mises en place au sein de chaque établissement autour de quatre thématiques : **l'urbanisme, l'école, la famille, ainsi que les vacances et loisirs**. Ces échanges ont favorisé l'expression, l'écoute et la confrontation des points de vue, et initié les enfants aux règles du débat collectif et au fonctionnement des institutions. La rencontre inter-quartiers organisée le **12 février** à l'accueil de loisirs André Malraux a abouti à la mise en commun des propositions et la construction d'une réflexion partagée à l'échelle de la ville.

Les contributions traduisent une compréhension des enjeux collectifs et une volonté d'agir sur le **quotidien, la solidarité et l'environnement**. Elles portent sur l'amélioration de l'alimentation scolaire, la sécurisation des espaces urbains, l'accès équitable aux loisirs et vacances, le soutien aux familles en difficulté ou le développement de la nature en ville.

Le **19 mars**, les enfants ont été accueillis dans la salle du conseil municipal afin de **débattre et de voter sur les propositions jugées prioritaires**. Les échanges avec les élu·es ont permis de mieux appréhender les contraintes et les moyens de l'action publique. La restitution finale auprès du Maire, organisée le **4 juin**, a consacré la reconnaissance de leur engagement et de leur rôle dans la démocratie locale.

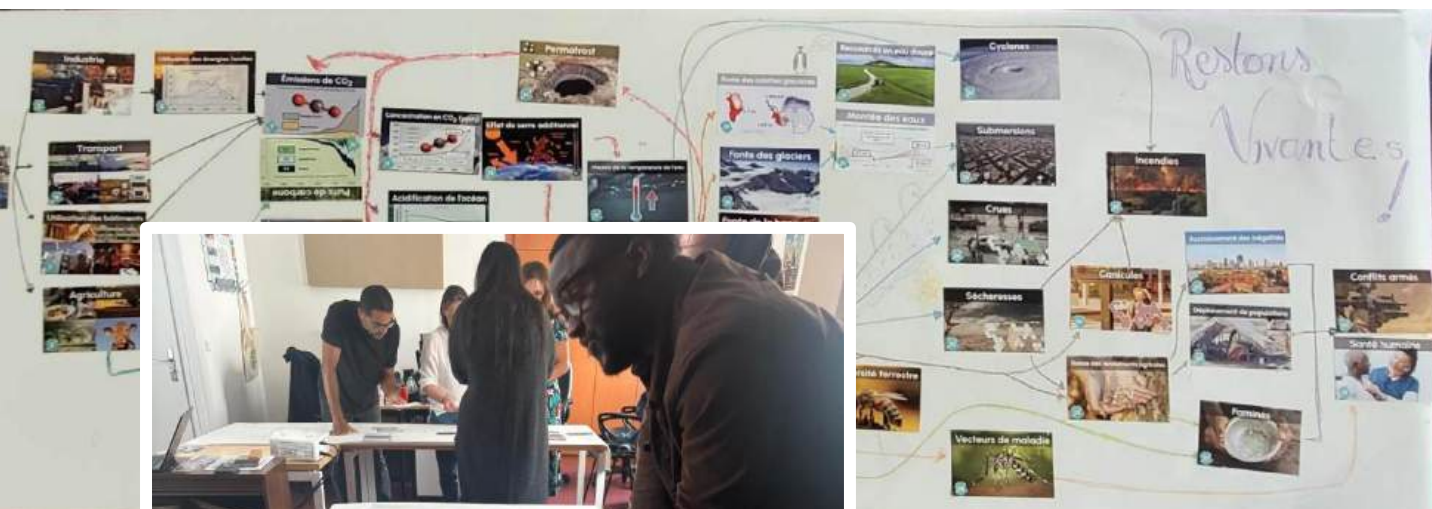


Débat et vote de l'assemblée des citoyens et citoyennes de demain en salle du conseil municipal, le 19 mars



Les agents référents de la transition écologique

Pour faire de la transition écologique une **démarche transversale et intégrée** dans le fonctionnement de l'administration et dans l'opérationnalisation des politiques publiques, la municipalité a mis en place **un réseau de référent·e·s de la transition écologique et solidaire (TES)** au sein de ses directions, **coordonné par la Maison de la transition écologique et solidaire (MTES)**.



Fresque du climat réalisée par les agent·e·s référent·e·s le 16 juillet à la MTES

Les référent·e·s TES ont pour mission d'**intégrer les enjeux du développement durable** dans les projets et pratiques de leur service, en veillant à **articuler dimensions environnementales, sociales et économiques**.

Ils et elles contribuent à **diffuser les bonnes pratiques**, **renforcer les coopérations entre directions** et **valoriser les actions existantes**, qu'elles concernent l'éducation, la culture, la santé, l'action sociale, l'aménagement ou encore la **gestion responsable des ressources**. Les agent·e·s jouent également un rôle dans le **recensement des actions à intégrer dans le Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable**.

Afin de soutenir cette dynamique, **deux journées de formation** ont été proposées aux agent·e·s les **16 juillet et 16 septembre**, sous l'égide de la MTES afin de développer une **culture commune de la transition écologique et solidaire**, de mieux appréhender les **ODD** et de partager des méthodes pour **identifier, analyser et valoriser les actions menées par les services**.



CHIFFRES CLÉS

16 agent·e·s référent·e·s de la transition écologique et solidaire

14 directions représentées



Les bénévoles de réserve de la sécurité civile

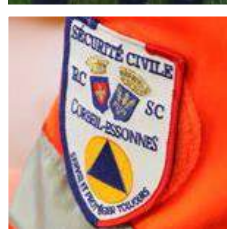
La **Réserve communale de la sécurité civile (RCSC)** de Corbeil-Essonnes est une composante du **Plan Communal de Sauvegarde**. Elle a été créée en 2010, en application de la loi de modernisation de la sécurité civile. Son but premier est d'aider les services municipaux et les services de secours en cas de crise, sous le contrôle du ou de la Directeur-riche des opérations de secours, participant au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement **progressif des conditions normales de vie**.

La RCSC rassemble des agent-es et des bénévoles, sous la coordination du **pôle prévention des risques** qui assure l'anticipation, la préparation et l'organisation des réponses face aux situations susceptibles d'affecter la sécurité et le fonctionnement de la ville.

Par ailleurs, la RCSC intervient lors de manifestations municipales dans le cadre de dispositifs prévisionnels de secours ou d'un poste de secours. En 2025, elle a été mobilisée à quatorze reprises lors d'événements culturels, sportifs, associatifs et intergénérationnel.

Avant leur intégration, les candidat-es bénévoles bénéficient de **formations aux premiers secours (SST) et en secourisme (PSE 1)** et participent à un **exercice de simulation de crise** en appui avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) 91, ainsi qu'à une demi-journée d'intégration avec le pôle prévention des risques.

Par l'ensemble de ses actions, la RCSC **renforce la capacité de la commune à anticiper et gérer les risques majeurs** tels que les inondations, les canicules, les feux de forêt, les risques industriels ou biologiques, et plus largement les aléas climatiques croissants, **valorise l'engagement citoyen et la coopération** entre services, et contribue à construire un territoire plus sûr, solidaire et résilient.



Agent-e-s et bénévoles de la RCSC

CHIFFRES CLÉS

19 agent-e-s de la commune et **12** bénévoles composent la RCSC

14 événements municipaux ont été accompagnés par la RSC en 2025

2 bénévoles formés comme Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)



Le jury citoyen de la chaufferie des Tarterêts

Au cœur du quartier des Tarterêts, l'ancienne chaufferie, construite en 1969 puis démantelée en 2013 et classée monument historique en 2016, fait l'objet d'un projet de **réhabilitation du bâti existant**. Cette friche industrielle emblématique du patrimoine municipal est destinée à devenir un **équipement culturel et associatif accessible à toutes et tous**, inscrit dans le programme national « **Quartiers de demain** » et conciliant valorisation de la mémoire du lieu et nouveaux usages au service du quartier.



Illustration du projet de chaufferie des Tarterêts par l'agence h2o

Le projet consiste à créer un **lieu modulable**, dédié à la **culture**, à la **création**, à la **transmission** et à la **convivialité**, capable d'évoluer avec les usages et les attentes des habitant·e·s. Il est en cohérence avec les objectifs du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)**, en établissant une **nouvelle centralité** favorable au **lien social**, à l'attractivité et à l'amélioration du cadre de vie.

Un **jury citoyen** composé de **24 habitant·e·s volontaires**, représentatif·ve·s de la diversité de Corbeil-Essonnes, a été impliqué tout au long du processus. Présent lors des **commissions thématiques** et des échanges avec les équipes de conception, il a formulé des **propositions concrètes** et disposé de **deux voix sur dix-sept** lors de la commission délibérative, contribuant ainsi directement au **choix du projet lauréat**.

Plusieurs **temps forts ouverts au public** ont renforcé l'appropriation du projet. En mars, près de **180 personnes** ont découvert la chaufferie lors d'une **visite exceptionnelle**, révélant ce patrimoine méconnu du quartier.

D'autres rencontres, organisées notamment à la **Maison des associations**, ont permis aux habitant·e·s de **s'exprimer** et de **participer à la définition des usages futurs** de ce lieu culturel de proximité.

CHRONOLOGIE

De la naissance à la renaissance

- **23 000 ans avant notre ère** : Présence de groupes magdaléniens aux Tarterêts.
- **1960-1970** : Construction de la Chaufferie par Dubrulle et Jouve.
- **1963** : Première tranche des nouveaux logements des Tarterêts.
- **1994** : Passage du fioul au gaz.
- **2004** : Lancement du premier programme de rénovation urbaine.
- **2014** : Arrêt définitif de la Chaufferie.
- **2016** : Inscription du bâtiment aux Monuments Historiques
- **2023** : Lancement du concours international Quartiers de demain.
- **2024** : Dépôt du dossier et sélection du projet de réhabilitation de la Chaufferie, choix du Jury citoyen, co-construction du projet.
- **2025** : h2o architectes désignée lauréate.
- **Jusqu'au 30 mars 2026** : Exposition Quartiers de Demain à la Cité de l'Architecture & du Patrimoine.
- **2026-2029** : Conception détaillée, travaux, chantiers participatifs.
- **2029** : Réouverture prévue de la Chaufferie.



À l'issue d'un **concours international**, le projet de l'agence **h2o architectes** a été désigné **lauréat en décembre**. Sa proposition se distingue par le **respect du monument historique**, la **mise en valeur des volumes** et de la **matérialité**, ainsi que par l'**attention portée aux usages**.

L'approche retenue privilégie la sobriété, la réversibilité et l'intelligence constructive. Elle illustre une vision durable de l'architecture : **transformer sans effacer**, faire dialoguer mémoire industrielle et nouveaux usages, et inscrire le projet dans un temps long, au service du territoire et de ses habitant-e-s.



Réunion des membres du jury citoyen



Membres de l'agence h2o architectes et illustration de son projet



AMÉNAGER UN ESPACE URBAIN DURABLE



Le rapport mondial d'ONU-Habitat sur les villes durables paru en 2025 souligne que plus de la moitié de la population mondiale vit en zone urbaine, et près de 90 % de la densification se concentrera dans des territoires déjà exposés aux effets du changement climatique. Artificialisation des sols, vulnérabilité aux vagues de chaleur, tensions sur le logement et les mobilités : l'aménagement est l'un des principaux leviers pour concilier qualité de vie, justice sociale et sobriété.

Aménager durablement ne signifie donc pas seulement construire ou rénover, mais penser la ville comme un écosystème, capable de s'adapter aux évolutions environnementales, de préserver ses ressources et de répondre aux besoins de toutes et tous. C'est pourquoi la commune conçoit une vision de long terme, fondée sur la sobriété foncière, l'adaptation climatique et la valorisation des héritages urbains et naturels, en favorisant l'information et l'implication des habitant-e-s.

Les opérations réalisées en 2025 en témoignent avec l'élaboration d'un **Projet d'Aménagement et de Développement Durables**, la requalification d'espaces publics du centre ancien comme la **place du Comte-Haymon**, la **végétalisation de la cour d'école André Malraux**, la rénovation du **Port aux Boulangers** et l'ouverture de la **Maison des projets**.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables



Adopté en 2025, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** définit la **vision politique de l'évolution du territoire communal à long terme**. Il constitue la clef de voûte de la **révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** qui en assurera la traduction opérationnelle, à travers des **règles, des zonages et des orientations d'aménagement**, et dont l'approbation est prévue en 2026.

Au sens du **Code de l'urbanisme**, le PADD fixe les orientations générales en matière d'**aménagement, d'habitat, de mobilités, d'équipements, de développement économique** et de **protection des espaces naturels**. Il détermine les objectifs de **modération de la consommation foncière** et de **lutte contre l'étalement urbain**. À Corbeil-Essonnes, le PADD est relié au projet de territoire conduit par les élu·e·s et repose sur deux principes structurants, élaborés à partir d'un **diagnostic partagé** et d'une **concertation avec les habitant·e·s et acteurs locaux**, sous l'égide de la **direction de l'urbanisme** :

- une **approche bioclimatique** visant à adapter la ville aux effets du **changement climatique** et à améliorer le **confort de vie**, qui agit notamment sur la **forme urbaine**, la **place du végétal**, la **gestion de l'eau**, la **performance énergétique des bâtiments** et la **réduction des pollutions et nuisances**, mais aussi à **promouvoir un urbanisme favorable à la santé** avec le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS) ;
- une **dimension patrimoniale**, reconnaissant la diversité des **héritages corbeil-essonnois** (bâtis, industriels, fluviaux, naturels et immatériels) comme une **ressource à préserver et valoriser**, au service de **l'identité locale** et de **l'attractivité du territoire**.

Ces deux principes irriguent l'ensemble du PADD autour de trois axes complémentaires :

Axe 1

Réduire
Limiter
Optimiser



-  Limiter la consommation d'espaces et désartificialiser les sols
-  Rebâtir la ville sur la ville
-  Permettre une densité équilibrée et favoriser la qualité des constructions
-  Assurer une bonne gestion des eaux
-  Agir en faveur de la santé publique
-  Apaiser les circulations et favoriser les déplacements sécurisés et durables




-  Favoriser un aménagement équilibré du territoire
-  Développer les équipements publics et les infrastructures
-  Diversifier les formes d'habitat et proposer une offre de logement adaptée

Axe 2

Adapter
Diversifier
Structurer

-  Permettre l'accès à la nature pour tous
-  Faire évoluer l'offre commerciale dans la ville

-  Identifier et mettre en valeur le patrimoine, l'identité locale et les paysages
-  Protéger le vivant et renforcer les continuités écologiques

-  Favoriser l'innovation à partir des ressources renouvelables et locales
-  Renforcer la dynamique économique du territoire
-  Faire rayonner Corbeil-Essonnes au niveau local, départemental et régional

Axe 3

Protéger
Renforcer
Valoriser

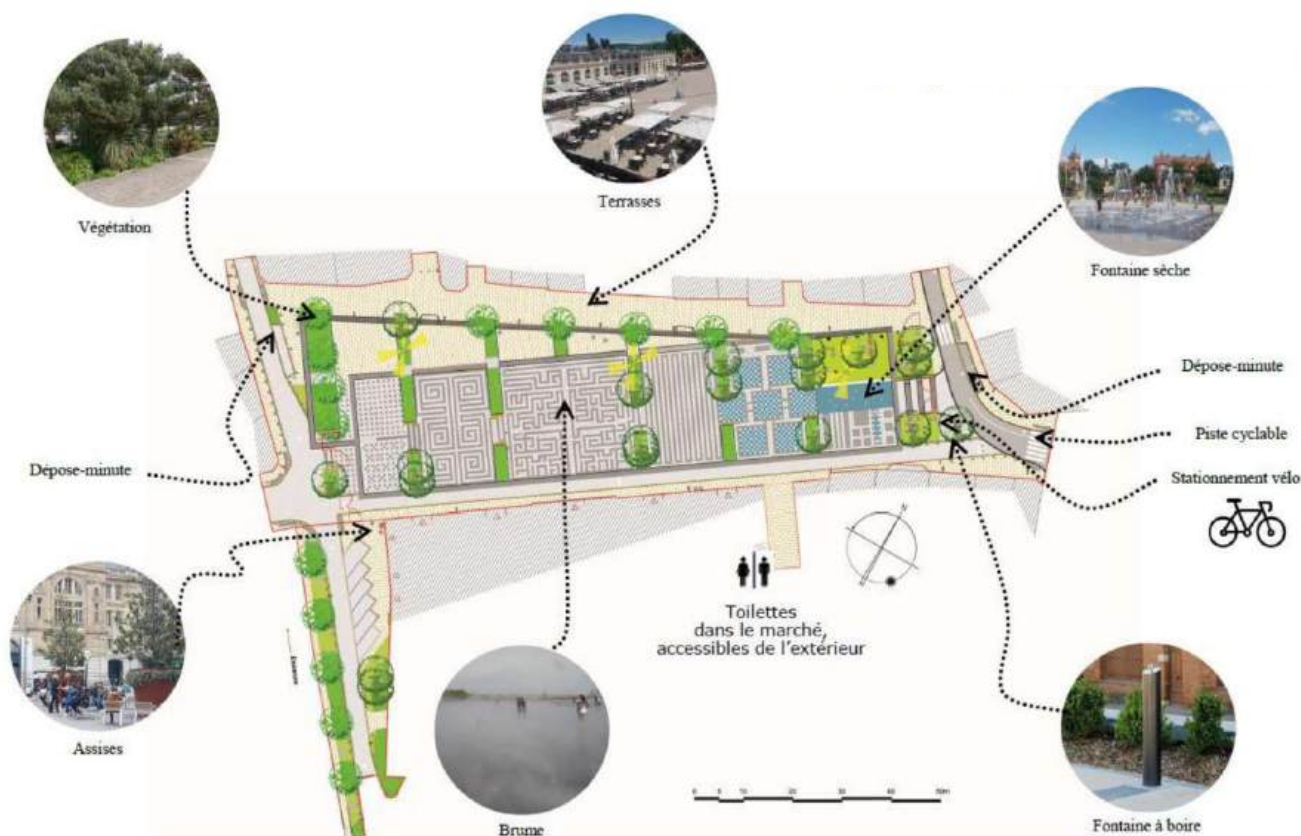


Réunion publique sur le PLU, à l'hôtel de ville



La requalification de la place du Comte-Haymon

Située dans le Vieux Corbeil, la place emblématique du Comte-Haymon a été inaugurée le 19 décembre au terme d'une opération de requalification qui aura duré deux ans et couvert un périmètre de travaux de près de 7 000 m², dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville (ACV).



L'aménagement a conduit à une **réorganisation des usages et des circulations**, avec une réduction du stationnement automobile. La circulation motorisée est désormais limitée aux véhicules de secours et de service, permettant une occupation majoritairement piétonne et cycliste. Cette configuration améliore la lisibilité des cheminements, renforce l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et contribue à la diminution des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique à l'échelle du site, facilitant l'organisation du marché forain ou d'autres événements participant à la vitalité du centre-ville.

Elle favorise également le **fonctionnement environnemental de la place** : vingt-sept arbres ont été plantés, en complément des ceux existants, et 670 m² d'espaces végétalisés ont été créés, auxquels s'ajoutent 250 m² de pavés engazonnés et de fosses plantées favorisant l'infiltration des eaux pluviales et limitant le ruissellement, ainsi que des brumisateurs pour atténuer l'effet d'îlot de chaleur urbain.

Implantée à proximité de monuments historiques, la place a **bénéficié d'un traitement architectural spécifique**. Les matériaux utilisés, tels que le granit, la pierre naturelle et les dalles calcaires, présentent une durabilité élevée et s'inscrivent dans la continuité du tissu urbain ancien. Une partie des matériaux présents avant travaux a été réemployée, contribuant à la réduction de la consommation de ressources et des déchets de chantier. L'éclairage public a été entièrement renouvelé. Son fonctionnement modulable permet de réduire les consommations énergétiques et la pollution lumineuse pour la biodiversité nocturne.

Des **fouilles archéologiques**, conduites par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, ont révélé des vestiges antiques, ainsi que des structures médiévales à partir du XIII^e siècle, comprenant murs, fondations, niveaux de sols, fosses, caves et celliers. Plusieurs inhumations ont également été identifiées, vraisemblablement en lien avec l'ancien Hôtel-Dieu situé à proximité. Ces résultats confirment la superposition de différentes phases d'occupation et ont été pris en compte dans le déroulement du chantier.



En bordure immédiate de la place, la **halle du marché, classée au titre des monuments historiques, fait l'objet d'un projet de réhabilitation distinct**. Après des opérations de désamiantage, l'identification de fragilités structurelles a conduit à la suspension du chantier. Des études techniques complémentaires sont programmées afin de définir les modalités de restauration, en intégrant les contraintes patrimoniales, la sécurité du public et les objectifs de performance énergétique. La réouverture est envisagée à moyen terme.



CHIFFRES CLÉS

7000 m² de surface requalifiée

6,9 M€ de budget

27 arbres plantés

670 m² d'espaces végétalisés créés

250 m² de surface perméable supplémentaire



La végétalisation de la cour de l'école André Malraux

Face à l'augmentation des épisodes de chaleur et à la nécessité de repenser les espaces scolaires, **la cour de l'école André Malraux a été végétalisée** durant les vacances de la Toussaint afin de transformer un espace largement minéralisé en **îlot de fraîcheur**. Ce projet vise à **améliorer le confort thermique, à renforcer l'adaptation au changement climatique et à offrir un cadre plus agréable** aux enfants comme aux adultes qui fréquentent quotidiennement l'établissement.

L'aménagement repose sur des **solutions fondées sur la nature**, combinant gestion responsable de l'eau, choix de végétaux adaptés et amélioration du cadre de vie.

Des modules de **récupération des eaux de pluie** assurent une irrigation autonome pouvant atteindre **45 jours en période de canicule**, limitant le recours à l'eau potable et renforçant la résilience face aux épisodes de sécheresse.

La végétalisation, associée à la création de zones ombragées et d'assises naturelles, permet de **réduire les effets de la chaleur** et d'offrir des espaces de repos et de sociabilité.

Les essences plantées **sont locales et adaptées au climat**, favorisant un entretien limité et une consommation d'eau maîtrisée. **L'apport de terres végétales améliore la qualité des sols** et soutient le développement de la biodiversité en milieu scolaire.

Au-delà des bénéfices environnementaux, cet aménagement participe à **un embellissement durable de la cour, avec un impact positif sur le bien-être, la santé mentale et la qualité de vie des enfants et des personnels.**

CHIFFRES CLÉS

45 jours d'autonomie d'irrigation

100 000 € de coût de travaux



Cour de l'école André Malraux



La transformation du Port aux Boulangers

Le samedi 26 avril, la commune a inauguré le **Port aux Boulangers**, entièrement réaménagé. Ce projet s'inscrit dans une démarche de **requalification** d'un site emblématique de la Rive Droite, conçue pour améliorer le cadre de vie des habitant-es et renforcer l'attractivité des berges de la Seine.



Carte de l'aménagement



Inauguration du Port aux Boulangers, le 26 avril

CHIFFRES CLÉS

540 000 € investis au total, dont :

- **162 000 €** par Corbeil-Essonnes
- **378 000 €** par le Département de l'Essonne

Mené en partenariat avec le Département de l'Essonne, **ce programme de travaux a transformé le port en un espace plus accueillant, fonctionnel et accessible**, répondant aux besoins du quotidien et encourageant une fréquentation intergénérationnelle.

Les équipements comprennent des terrasses destinées aux restaurants, des stationnements intégrant des places réservées aux personnes en situation de handicap, des tables de pique-nique et une aire de jeux. De manière plus générale, en améliorant le confort d'usage et la lisibilité des cheminements en bord de Seine, la commune encourage les mobilités douces, les pratiques de plein air et l'appropriation collective de l'espace public.

Aire de jeux pour enfants en bois



La mise en place de la Maison des projets

Installée rue Gérard-Philippe, aux Tarterêts, la **Maison des projets** constitue un lieu ressource dédié à **l'information, à l'échange et à la participation citoyenne**. Inaugurée le 20 septembre et animée par la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), elle accompagne les transformations du quartier par le biais du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).



Pensée comme un espace ouvert et accessible à toutes et tous, la Maison des projets permet aux habitant-e-s de **mieux comprendre les projets d'aménagement, d'exprimer leurs attentes, de débattre et de contribuer aux décisions qui façonnent leur cadre de vie**.

Des **permanences** sont assurées chaque mercredi et vendredi, de 9 h à 17 h, par un-e chargé-e de mission actions de proximité et un-e alternant-e. Des **temps collectifs** complètent cet accueil, sur des sujets tels que l'amélioration du cadre de vie, les usages des espaces publics, la mémoire du quartier ou les pratiques éco-citoyennes.

La Maison des projets soutient également des **initiatives locales** portées par les associations et le Conseil citoyen. Un premier atelier consacré au **montage de projets d'animation sociale** s'est tenu au mois d'octobre, illustrant la volonté de faire émerger des actions co-construites entre habitant-es, associations, bailleurs sociaux et institutions partenaires, ancrées dans les besoins du territoire.



PRÉSERVER LA NATURE EN VILLE



En 2025, le rapport de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal publié par la **Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques** (IPBES) des Nations unies confirme que l'érosion du vivant se poursuit à un rythme préoccupant. Longtemps perçues comme des zones hostiles à la biodiversité, les villes concentrent pourtant des marges d'action importantes pour limiter ce déclin. La présence du végétal, de l'eau et des sols vivants en milieu urbain est un élément structurant du bien-être, de la santé et de la résilience des territoires.

L'Office français de la biodiversité (OFB) souligne que les collectivités disposent de leviers pour préserver les milieux naturels, restaurer les continuités écologiques et mieux articuler usages urbains et fonctionnement des écosystèmes. Espaces verts, friches, cours d'eau, berges, jardins ou zones humides contribuent à rafraîchir la ville, à gérer l'eau, à améliorer la qualité de l'air et à maintenir une biodiversité, à la fois ordinaire et remarquable.

La commune s'est ainsi employée durant cette année à mieux connaître la biodiversité locale à travers la finalisation de son **Atlas de la biodiversité communale** et le confortement des berges en centre-ville, inaugurer les **jardins familiaux** de Robinson, restaurer la **zone humide du Cirque de l'Essonne**, ou faire découvrir aux habitant-es à la nature de proximité lors des traditionnels **Rendez-vous aux jardins**.

L'Atlas de la biodiversité communale

Déployé depuis 2010 par le ministère de l'Écologie, l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un outil à la fois scientifique, collaboratif et pédagogique qui permet aux collectivités d'identifier, de cartographier, de préserver et de valoriser les milieux et les espèces de leur territoire. La commune a fait le choix d'y recourir en raison de son patrimoine naturel remarquable, avec 110 hectares d'espaces verts et le Cirque de l'Essonne.

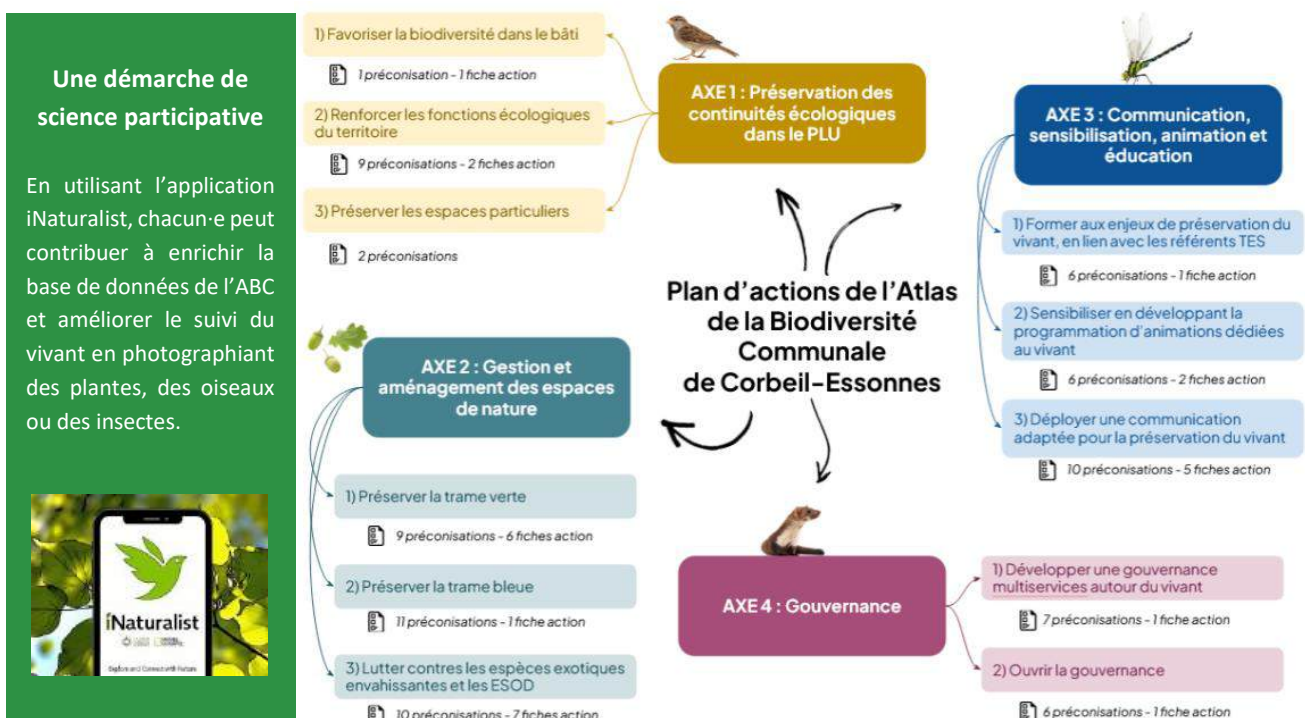
L'inventaire s'est appuyé sur **26 sites représentatifs** de la diversité des paysages urbains : parcs, zones humides, friches, berges, espaces bâtis ou en transition. Croisées avec des données préexistantes, les observations des écologues ont permis d'identifier **des centaines d'espèces, dont certaines remarquables ou protégées**. Des secteurs à forts enjeux pour les continuités écologiques et le maintien de la biodiversité se distinguent : le Cirque de l'Essonne, les parcs Darblay et Robinson, les berges de l'Essonne et de la Seine, ainsi que le site de l'ancien Hôpital.

Le 28 juin 2025, à l'occasion des Guinguettes du Monde, une journée de restitution organisée par la direction de la Transition écologique a permis de présenter les résultats de l'ABC à la population, avec une réunion publique, des ateliers nature, des jeux pédagogiques, des panneaux explicatifs et une émission avec Imagine Radio.

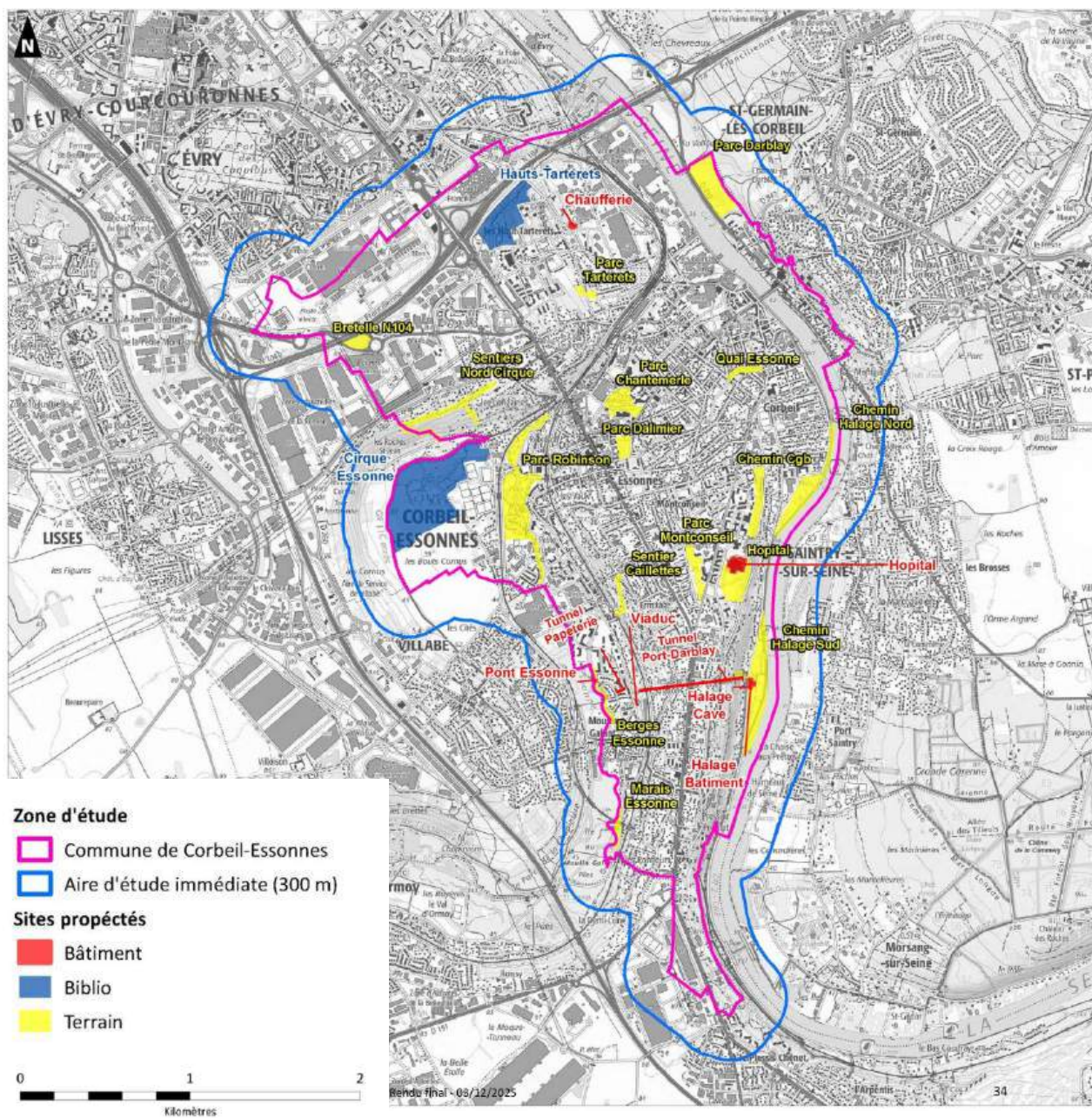
Par la suite, un plan d'actions a été présenté au conseil municipal, le 17 décembre, pour un déploiement progressif à partir de 2026.



Présentation de l'ABC lors des Guinguettes du Monde



Carte des sites prospectés pour l'inventaire



CHIFFRES CLÉS

110 ha d'espaces verts dans la ville

26 sites d'observation pour l'ABC

494 espèces de plantes recensées

324 espèces animales recensées

12 500 observations d'espèces sauvages dont **600** via iNaturalist



Les jardins familiaux de Robinson

Longtemps laissés à l'écart, les Jardins familiaux de Robinson connaissent aujourd'hui une nouvelle dynamique. **Situé sur deux hectares** entre la gare d'Essonnes-Robinson et le parc de Robinson, **le site a été entièrement requalifié avec le soutien d'Île-de-France Nature** pour devenir un espace de culture, de rencontres et de sensibilisation aux enjeux environnementaux.



Héritiers des anciens jardins ouvriers, ces jardins répondent désormais à des enjeux contemporains : **accès à une alimentation saine, lien social, transmission des savoir-faire et respect de l'environnement**. À Robinson, les habitant·es cultiveront leur parcelle en 2026 tout en participant à un projet collectif fondé sur le partage, l'entraide et la sobriété des usages.

La conception du site privilégie des **pratiques durables** : cultures sans produits phytosanitaires, récupération des eaux pluviales, compostage collectif et équipements à faible impact environnemental (cabanons en bois, toilettes sèches). Par ailleurs, son implantation stratégique renforce la trame verte du territoire, en assurant une continuité écologique entre les berges de l'Essonne, le parc de Robinson et les quartiers environnants.

Dès l'origine, la commune a associé les futur·es jardinier·es à la définition du projet à travers **des ateliers participatifs** menés à partir de février 2024. Cette démarche a permis de concevoir un équilibre entre espaces individuels et collectifs, avec **70 parcelles familiales, dont 5 sont mises à disposition du Centre communal d'action sociale (CCAS)**, un jardin partagé et des équipements mutualisés favorisant la convivialité.



*Inauguration des Jardins,
le 13 décembre*





Un jardin alimentaire écologique,

qui est conçu, organisé et cultivé de manière à restaurer et à protéger la biodiversité et les équilibres écologiques, les mêmes droits et opportunités à chacun



Un jardin solidaire et convivial,

qui tient compte de la diversité des besoins et des publics, associant un projet social au projet de réhabilitation



Un jardin co-géré par ses utilisateurs,

qui favorise l'autonomisation et la responsabilisation, sur la base d'une mise à disposition de communs, et de valeurs partagées



Vue aérienne des jardins de Robison

La gestion du site est aujourd'hui assurée par une **association de jardinier-es**, présidée par Lynda Dehil, dans le cadre d'une convention signée avec la commune en février 2025. Ce mode de gouvernance citoyenne encourage l'implication collective, l'appropriation durable du lieu et un lien étroit avec les services municipaux.

Au-delà de leur fonction nourricière, les Jardins de Robison ont vocation à devenir un **support d'actions pédagogiques et culturelles**, en partenariat avec les écoles, les associations et les acteurs du territoire, à travers des animations autour de la biodiversité, du compostage, de l'alimentation durable et des temps conviviaux ouverts à tous.

CHIFFRES CLÉS

2 ha de superficie

70 parcelles dont 5 à vocation sociale

400 m2 de jardin partagé

250 personnes bénéficiaires au minimum

360 000 € d'investissement

125 237 € de subvention d'Île-de-France Nature



La restauration des berges de l'Essonne

La restauration des berges de l'Essonne relève d'une démarche de long terme conduite par la commune en partenariat avec le Syndicat intercommunal d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau (SIARCE). **Cette action structurante répond conjointement aux enjeux de bon fonctionnement des milieux aquatiques, de protection des populations et d'amélioration durable du cadre de vie.** L'année écoulée a vu l'aboutissement de plusieurs opérations significatives sur des secteurs urbains stratégiques.

Le **18 mars**, la **remise en eau technique du site de la Papeterie**, ancienne friche industrielle, a constitué une avancée majeure du Schéma Directeur d'Aménagement de l'Essonne. La création d'un bras de contournement à écoulement naturel a permis de rétablir la continuité écologique, de faciliter les déplacements des espèces aquatiques et d'accroître la capacité du site à s'adapter aux variations hydrologiques. Les rives, reconfigurées en pentes douces et façonnées à partir de matériaux naturels, offrent désormais des conditions propices au développement pérenne de la faune et de la flore locales.

Les suivis écologiques attestent d'une amélioration progressive de l'état des milieux, tant sur le plan biologique que physico-chimique. En redonnant à la rivière des espaces compatibles avec le tissu urbain, ces aménagements participent également à une régulation plus équilibrée des crues.



Bras de contournement à la Papeterie

Le **13 juin**, les travaux de **confortement des berges situées rues du Trou Patrix et des Remparts** sont arrivés à leur terme. Cette intervention a renforcé la stabilité des rives, sécurisé les cheminements et amélioré l'intégration de l'Essonne dans un environnement urbain et patrimonial sensible, tout en respectant ses fonctionnalités naturelles.



Confortement des berges rues du Trou Patrix et des Remparts



Le lendemain, la pose de **repères de crues** et d'un panneau pédagogique afférent le long du cours d'eau a rendu visibles les hauteurs atteintes lors d'événements hydrologiques passés. Ces dispositifs contribuent à entretenir la mémoire du risque inondation et à sensibiliser aux enjeux de prévention et d'adaptation face au changement climatique.



*Emplacement du panneau pédagogique et des trois repères de crue (parc Robinson, Moulin-Galant, parking Crété)
© SIARCE*

Ces actions se sont inscrites dans une dynamique locale plus large, le **mois de juin étant consacré à l'eau à la MTES**. Une exposition et une conférence-débat animée par **Juliette Duquesne**, ouvertes à toutes et tous, ont permis d'aborder les questions liées à la ressource en eau, à ses usages et à sa préservation, en résonance avec les projets menés sur le territoire.

Au-delà des apports environnementaux, ces interventions contribuent au dynamisme local. Les berges réaménagées deviennent des espaces accessibles et accueillants, favorisant les mobilités douces, la promenade et une réappropriation progressive de la rivière par les habitant-es.



Débat sur l'eau avec Juliette Duquesne, le 25 juin

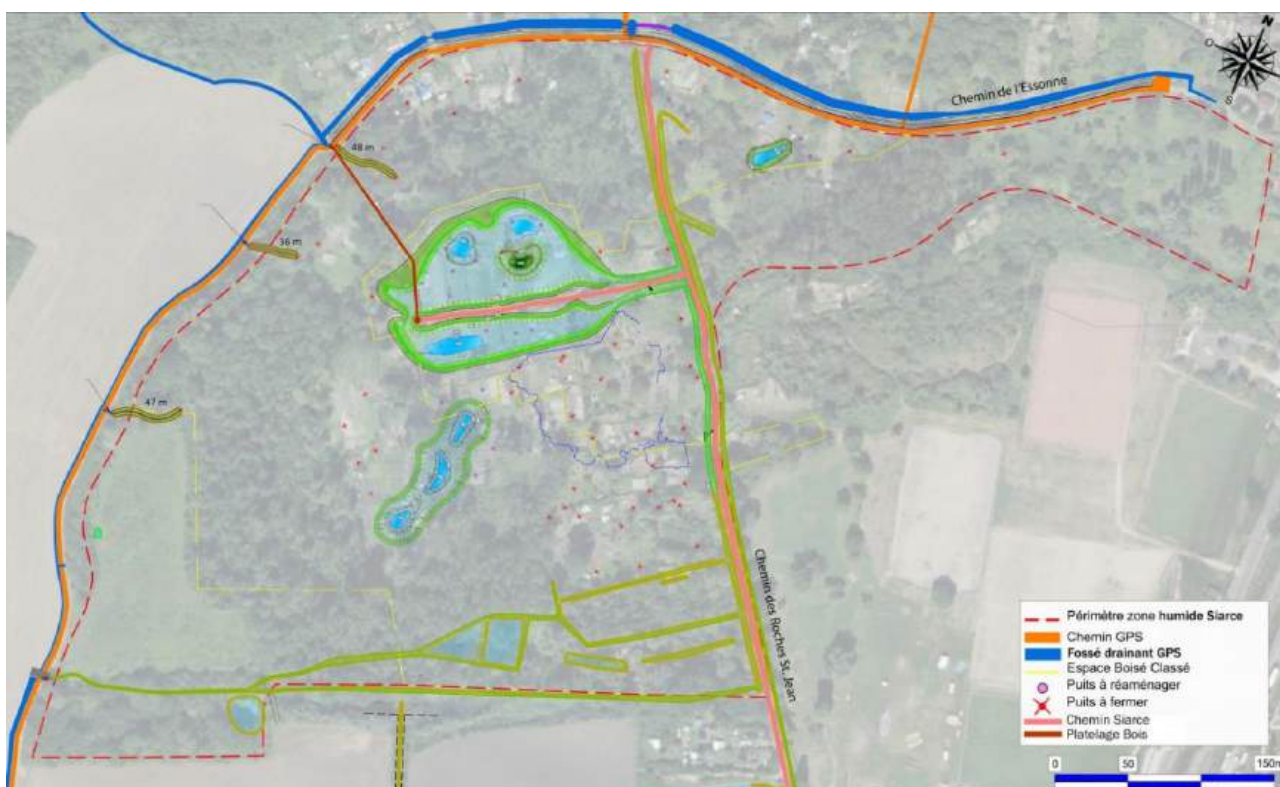
CHIFFRES CLÉS

- 2** ha de superficie
- 70** parcelles dont 5 à vocation sociale
- 400** m² de jardin partagé
- 250** personnes bénéficiaires au minimum
- 360 000** € d'investissement
- 125 237** € de subvention d'Île-de-France Nature



La réhabilitation de la zone humide du Cirque de l'Essonne

Situé sur les territoires de Corbeil-Essonnes, Lisses et Villabé, le **Cirque de l'Essonne est classé Espace Naturel Sensible (ENS)** par le département, un label qui désigne des sites remarquables pour leur richesse écologique, paysagère ou patrimoniale, **et vise à en assurer la protection, la gestion et l'ouverture au public de manière maîtrisée**. Il bénéficie à ce titre d'un programme de renaturation mené conjointement depuis plusieurs années par la **communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart et le SIARCE**. Tandis que la première est intervenue sur les coteaux et la plaine, le second a pris en charge la restauration de la zone humide, avec pour objectif de redonner à cet espace sa fonction de réservoir écologique.



Carte de la zone humide du Cirque de l'Essonne © SIARCE

Entre 2020 et 2022, **une phase de nettoyage et de remise en état a permis d'assainir la zone humide** et de poser les bases d'un projet écologique de long terme. Environ 5 000 tonnes de déchets ont été triées, dont 2000 tonnes au sein de la zone humide, évacuées et orientées vers les filières de recyclage, libérant le site de pollutions anciennes. L'inauguration, au printemps 2025, d'une première partie du cirque réhabilité a donné au public un aperçu des transformations engagées et du potentiel naturel retrouvé.



Travaux sur la zone humide © SIARCE



Une nouvelle séquence de travaux a débuté le 5 novembre 2025 afin d'assurer la **réhabilitation de la zone humide, en tenant compte d'inventaires naturalistes et d'études environnementales approfondies** (pollution des sols, sondages géotechniques) menés deux ans auparavant.

Mobilisant les collectivités, les services techniques, les partenaires institutionnels, les associations environnementales et les entreprises spécialisées, cette opération poursuit plusieurs buts complémentaires : **consolider les habitats favorables à la faune et à la flore, accompagner une gestion plus naturelle des eaux pluviales et proposer et permettre une ouverture au public compatible avec la fragilité du site.**

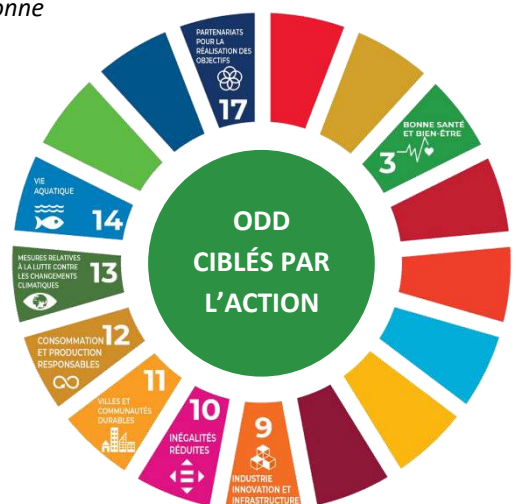
Les interventions, **prévues jusqu'en octobre 2026** hors aléas climatiques, comprennent notamment : l'aménagement de mares et de secteurs marécageux, la remise en fonctionnement des fossés et des écoulements, le traitement des espèces végétales exotiques envahissantes, telles que la renouée du Japon, la création d'un cheminement accessible, intégrant un platelage en bois, la valorisation d'arbres remarquables du site.



Zone humide du Cirque de l'Essonne

CHIFFRES CLÉS

- 21 ha** de zone humide
- 2000 t** de déchets évacués de la zone humide
- 893 271 €** de coût des travaux pour le SIAIRCE
- 72 %** de financement assuré par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Département de l'Essonne et la Métropole du Grand Paris



L'édition 2025 des Rendez-vous aux jardins



Jardin minéral du Square Dalimier

Pour la 4^e année consécutive, Corbeil-Essonnes a participé à la manifestation « Rendez-vous aux jardins », portée par le ministère de la culture et le service archives et patrimoine de la ville en partenariat avec l'association des Jardiniers en Essonne. Son but est de mettre **en lumière les espaces verts du territoire, de renforcer la place de la nature en milieu urbain et de sensibiliser aux enjeux environnementaux.**

Organisée du 6 au 8 juin 2025, l'édition avait pour thème « **Jardins de pierres et pierres de jardins** », invitant à repenser les aménagements paysagers à travers l'usage raisonné du minéral. Le service des espaces verts a conçu à cette occasion **un jardin minéral à économie d'eau au Square Dalimier**. Pensé comme un aménagement démonstrateur, il illustre la conciliation entre esthétique et adaptation au changement climatique.

Après une journée dédiée aux scolaires le vendredi, les visiteur·euse·s ont pu rencontrer durant le week-end, des jardinier·e·s, découvrir des pratiques respectueuses des écosystèmes ou participer à des trocs de graines et de plantes.

Au total, 13 jardins ont ouvert leurs portes, dont 5 jardins pédagogiques et collectifs, avec diverses animations, auxquels s'est ajoutée une visite relaxation du site naturel des Bas-Vignons.

Avec plus de 1 000 participant·e·s, cette édition confirme l'intérêt croissant du public et les retours soulignent à la fois l'émerveillement suscité par les jardins et une meilleure compréhension des enjeux liés à la biodiversité en milieu urbain.

Cour du jardin du Moulin



Parcours de l'édition 2025 des Rendez-vous aux Jardins

JARDINS PARTAGÉS, COLLECTIFS ET PÉDAGOGIQUES

- 1 **Jardin du foyer de vie Serge-Dassault- la Dauphine**
Visite libre du jardin d'agrément et du potager du foyer de vie avec déco ouverte des installations artistiques réalisées par les résidents.
80 rue de la Dauphine - 7 juin - 10h-12h et 13h-17h - accès PMR
- 2 **Jardin des Mille et une merveilles**
Visite libre du jardin avec une exposition, un atelier découverte de la biodiversité, un atelier semis, marcottage et bouturage de 14h à 18h avec Marc Purkat, jardinier.
21 bis avenue Léon Blum- 7 juin - 10h-12h et 14h-18h
- 3 **Mémoire d'un jardin**
Visite libre du jardin en permaculture participatif et collaboratif avec exposition de sculptures réalisées par les habitants du quartier des Tarterêts avec l'association La Toile et retraçant l'histoire de leur quartier.
Entre Rue Racine et Rue Labruyère - 7 juin - 10h-12h et 14h-18h - accès PMR
- 4 **Jardin de l'École Paul Bert**
Jardin d'agrément et potager pédagogiques entretenu par ses enseignants et les élèves, en voie de labellisation «Refuge pour les oiseaux»
19 boulevard Combes-Marnes - 7 juin - 10h-12h - accès PMR
- 5 **Jardin Street Botanik**
Visite libre d'un jardin pédagogique avec animaux en liberté, fresques murales réalisées par l'artiste Vince et repas partagé ensemble à partir de 12h.
2 rue Rolland de la Poype - 7 juin - 12h-17h - accès PMR

JARDINS PRIVÉS

- 6 **Le petit colibri**
Visite libre d'un petit jardin de ville avec arbustes, fleurs et légumes sans produit chimique faisant la part belle à la flore spontanée.
15 rue de la Commanderie - 7 juin 14h-18h et 8 juin 10h-12h
- 7 **Le jardin du moulin**
Visite d'un jardin prairie entouré de verdure avec potager et bambouseraie.
20 place Léon Cassé, entrée sous le porche - 7 & 8 juin - 14h-18h - accès PMR
- 8 **Jardin au fil de l'Essonne**
Visite d'un jardin en bord d'Essonne, muni d'un petit bassin et agrémenté de sculptures. Dégustation de boissons bio produites au jardin, découverte du chant des bols tibétains.
9 rue du déversoir - 7 & 8 juin - 14h-18h - accès PMR
- 9 **Le jardin de Solange**
Visite d'un jardin très floral en enfilade composé de plusieurs jardins à thèmes avec carpes kois, rocaille, pergola, mosaïques et très belle volière.
41 rue d'Angoulême - 7 & 8 juin - 14h-18h



- 10 **Le paradis des oiseaux et des insectes**
Visite d'un très grand jardin à l'art topiaire, avec hôtels à insectes, nichoirs, boîtes à pipistrelles et hérissons et mangeoires pour écureuils.
Les chiens ne sont pas admis
15 rue Louis Joyeux - 7 & 8 juin - 14h-18h
- 11 **La caza del pulpo**
Visite d'un jardin potager et d'agrément où se côtoient de petites créatures de métal recyclé.
82 rue du Bas-Coudray - 7 juin - 14h-18h - accès PMR
- 12 **Jardin au bord de la rivière**
Visite d'un grand jardin arboré et ombragé en bord d'Essonne avec une exposition de sculptures.
17 bis impasse du parc - 7 & 8 juin - 14h-19h
- 13 **Le jardin de Paul dit « le Golestan »**
Visite d'un beau jardin de ville arboré et cultivant son potager en bordure de rivière, près d'un ancien lavoir.
36 rue d'Angoulême - 8 juin - 14h-17h

IMAGINE
RADIO

Pour prolonger votre visite, plongez dans l'histoire du square Dalimier, un écrin de verdure en centre-ville en écoutant l'émission Eco'logique sur Imagine Radio.



CHIFFRES CLÉS

- 4^e participation de la Ville
- 3 jours de programmation
- 13 jardins ouverts dont 5 pédagogiques et collectifs
- 1 000 personnes participantes
- 3 000 euros de budget



PROMOUVOIR LA MOBILITÉ



DURABLE



La **Commission européenne a rappelé en 2025 que le secteur des transports demeure le premier émetteur de gaz à effet de serre du continent**. La transition des mobilités du quotidien s'impose comme un levier majeur pour répondre à l'urgence climatique, améliorer la santé publique et renforcer la qualité de vie dans les territoires. L'institution rappelle à ce titre le rôle central des collectivités, car l'essentiel des déplacements se joue à l'échelle de proximité, sur des distances compatibles avec la marche, le vélo ou des solutions de transport partagé.

La mobilité durable appelle une transformation profonde de la ville. Elle implique de mieux organiser les usages de la voirie, d'apaiser les circulations, de sécuriser les cheminements et de garantir l'accessibilité pour toutes et tous. En favorisant les modes actifs, les solutions partagées et les déplacements de proximité, **les collectivités disposent de leviers pour agir simultanément sur la santé, l'inclusion et l'attractivité du territoire**.

Cette ambition se décline à Corbeil-Essonnes par une stratégie articulant réflexion à long terme, via l'adoption d'un **Schéma Directeur des Mobilités Douces**, actions opérationnelles comme le développement de services de mobilité solidaire comme le **transport à la demande** ou **la remise en état de passerelles piétonnes**, et accompagnement des changements de comportements, notamment par des actions de sensibilisation et d'apprentissage des mobilités actives.

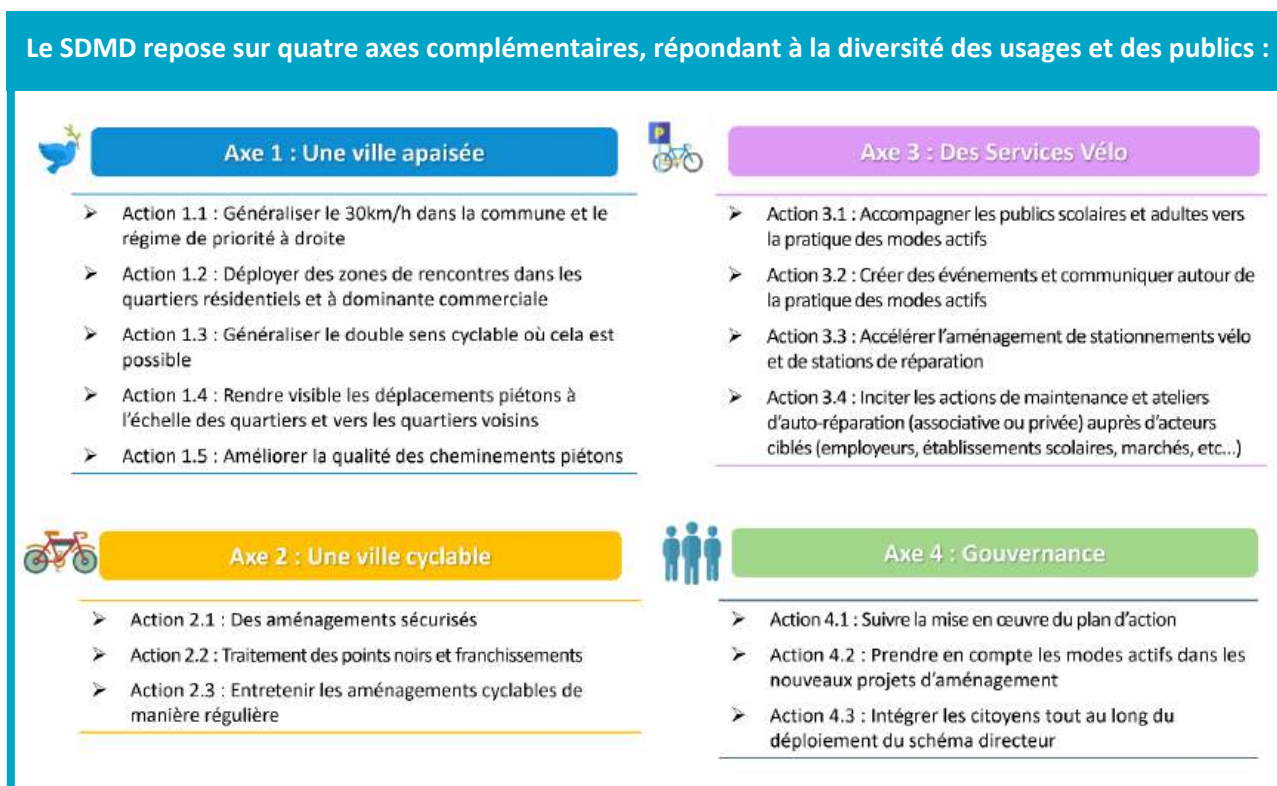
Le Schéma Directeur des Mobilités Douces

Présenté le 19 novembre au conseil municipal après plus de deux années d'études et de dialogue, le **Schéma Directeur des Mobilités Douces (SDMD)** est le fruit d'un travail collectif porté par la direction de la transition écologique associant les élu-e-s, les services municipaux et le **Comité consultatif vélo et circulations douces (CCVCD)**, composé de citoyen-ne-s, d'associations, de commerçants et de partenaires locaux.

Feuille de route pour les dix prochaines années, ce document stratégique marque **une nouvelle manière de penser la rue, plus apaisée, plus partagée et plus accessible**, en tenant compte à la fois des politiques publiques existantes, à l'échelle de Grand Paris Sud, du département de l'Essonne, de la Région Île-de-France et du réseau Vélo Île-de-France, des grands projets structurants du territoire (Pôle gare, Tzen 4, NPNRU des Tarterêts, valorisation du Cirque de l'Essonne) et des diagnostics sur les mobilités.

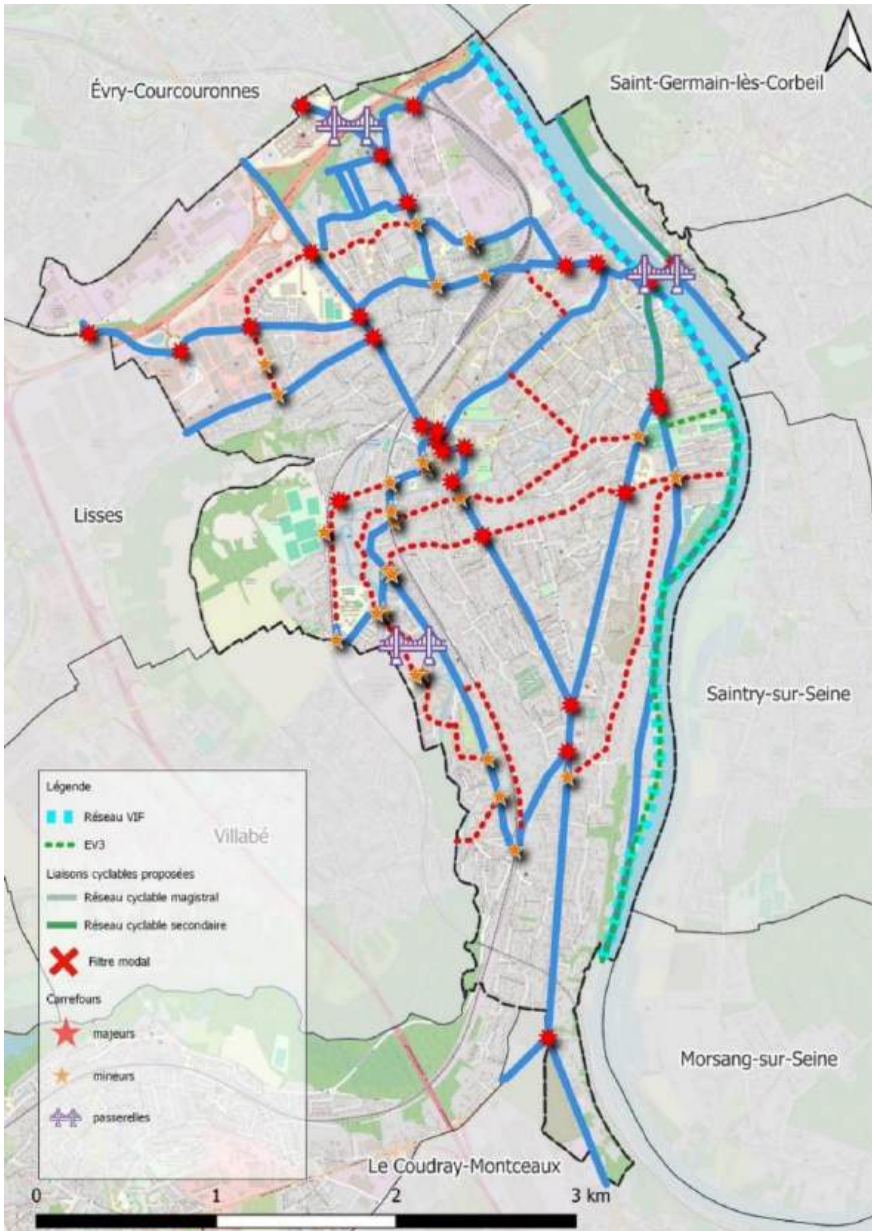
A ce titre, **l'étude de circulation** menée au préalable en 2022 a mis en évidence un trafic automobile dense, en partie lié au transit, et une pratique du vélo encore marginale, malgré un potentiel important. La quasi-totalité des trajets quotidiens sont inférieurs à 30 minutes, une distance compatible avec la marche ou le vélo. Ces constats ont renforcé la volonté municipale **d'agir pour réduire la place de la voiture individuelle, sécuriser l'espace public et encourager des modes de déplacement plus sobres, plus inclusifs et moins émetteurs de gaz à effet de serre.**

Le SDMD repose sur quatre axes complémentaires, répondant à la diversité des usages et des publics :



Lauréate du **programme AVELO 3 de l'ADEME**, Corbeil-Essonnes bénéficie de subventions pour le développement de sa politique cyclable. Ce soutien a permis de renforcer le pôle mobilité avec **l'embauche d'une chargée de mission** dédiée aux mobilités douces, chargée de piloter et coordonner le déploiement du SDMD. Celui-ci a déjà débuté avec des actions structurantes à court terme : **l'installation de stationnements cyclables dans les équipements publics, l'ouverture de la zone de rencontre du centre ancien, et la généralisation progressive du 30 km/h sur l'ensemble du territoire.**

Réseau cyclable de Corbeil-Essonnes



Quelques repères sur les transports

Bus



Fréquentation des lignes transitant par Corbeil-Essonnes du réseau TISSE : **27 040** voyageurs par jour en moyenne (2024).

Trains



Nombre de voyageurs à la gare de Corbeil-Essonnes : **23 702** par jour en moyenne (2023)
 Nombre de voyageurs dans les gares de Corbeil-Essonnes, Moulin Galant et Essonnes-Robinson : **25 905** par jour en moyenne

Stationnements



À Corbeil-Essonnes :
 - **2 481** places de stationnement public, dont **655** en zone bleue
 - Un projet de parking relais rue de Seine de **250** places évolutives est prévu à l'horizon 2028.

Parkings vélos



Gare de Corbeil-Essonnes :
 Une station Véligo (stationnement sécurisé) de **20** places est en service
40 places en accès libre (côté Émile Zola) dans le cadre du Tzen 4
 Mise en service : été 2025
144 places sécurisées et 231 en libre accès (côté Henri Barbusse) dans le cadre du projet Pôle Gare
 Mise en service : janvier 2026
 Gare de Moulin Galant :
20 places en libre accès et 10 places sécurisées → Ouverture : 1er sem. 2025
 Gare d'Essonnes-Robinson :
10 places sécurisées → Ouverture : 1er sem. 2025

CHIFFRES CLÉS

- 34 km** de linéaire cyclable programmé
- 12,3 M€** d'investissement sur 10 ans
- 23 €** par habitant et par an sur 10 ans
- 670 m²** d'espaces végétalisés créés
- 50 %** de subvention AVELO3 sur certaines actions



La mise en place du transport à la demande

Depuis le **23 juin**, la commune met à disposition un **service gratuit de transport à la demande (TAD)** à destination des **seniors** et des **personnes en situation de handicap**, afin de **simplifier les déplacements quotidiens** et de soutenir leur **autonomie**. Ce dispositif répond à des besoins essentiels tels que **les soins, les achats ou les loisirs**, contribuant à **lutter contre l'isolement** et à garantir un **accès équitable aux services locaux**.

Accessible sur **inscription préalable** auprès du **pôle Seniors et Handicap**, à l'**Espace Charlotte Ansart**, ce service, porté conjointement par le **CCAS**, fonctionne de manière **souple, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 00**. Le TAD combine des **navettes collectives à horaires fixes**, principalement pour les courses et marchés, et des **trajets individualisés sur réservation** pour les consultations médicales ou les sorties, avec une **prise en charge au domicile**. Cette organisation permet de **mutualiser les déplacements**, d'**optimiser les parcours** et de renforcer la **proximité** grâce à des **points d'arrêt répartis sur l'ensemble de la commune**.



Démonstration du TAD lors de son inauguration le 23 juin



Véhicule de Sourires de Banlieue

Cette action municipale s'inscrit dans un écosystème solidaire soutenu par le tissu associatif. Depuis 2017, l'association **Sourires de Banlieue** facilite les déplacements des personnes en situation de handicap, notamment celles utilisant un **fauteuil roulant**.

Grâce à un véhicule aménagé, elle permet l'accès aux courses, aux rendez-vous médicaux ou aux sorties collectives. En lien avec **les Maisons de quartier**, l'association réalise également des **maraudes, des collectes et la distribution de repas et de colis aux personnes les plus précarisées**, luttant contre l'exclusion liée aux difficultés d'accessibilité.

LES 9 POINTS D'ARRÊT DU TAD

TARTERETS : devant la chaufferie
 RIVE DROITE : place Saint Léonard, devant le Franprix
 CENTRE VILLE : devant l'Espace Charlotte Ansart
 BAS COUDRAY : parking Jean Moulin
 CHANTEMERLE : parking de la médiathèque
 MONTCONSEIL : 31 chemin des Mozards
 LA NACELLE : place d'Alzira
 ERMITAGE : rue Georges Goudin
 MOULIN GALANT : parking de la maison de quartier



La remise en état des passerelles Crété et de la Barre

À Corbeil-Essonnes, les passerelles piétonnes jouent un rôle central dans les déplacements du quotidien et la liaison des quartiers. La remise en état des passerelles des rues de la Barre et de Crété, qui franchissent la rivière, conjugue accessibilité, mobilité douce, préservation du patrimoine et respect de l'environnement.

Après des diagnostics en 2023 puis des mois de travaux, les deux ouvrages ont été remis en service le **19 décembre**, rétablissant des cheminements sécurisés et continus pour l'ensemble des usagers-ères, notamment les personnes à mobilité réduite.

La passerelle de la Barre, ouvrage métallique riveté à forte valeur patrimoniale type « Gustave Eiffel », a fait l'objet d'une rénovation complète. L'emploi de techniques traditionnelles, comme les rivets à chaud, et une remise en peinture certifiée ACQPA assurent la durabilité de l'ouvrage tout en limitant l'impact environnemental.

À l'inverse, la corrosion avancée des éléments porteurs de la passerelle de Crété a nécessité son remplacement par un ouvrage neuf, conçu selon des principes sobres et optimisés, avec des poutres latérales intégrant les garde-corps, permettant une économie de matière.

Sur les deux sites, les tabliers sont réalisés en **Béton Fibré Ultra Haute Performance (BFUP)**, un matériau particulièrement adapté aux ouvrages piétons, et la majorité des opérations de restauration et de construction ont été réalisées en atelier, limitant les interventions en milieu naturel et donc les risques de pollution de la rivière. Les finitions (ajustements, contrôles et reprises ponctuelles) interviendront début 2026.

CHIFFRES CLÉS

18 m de longueur et **1,63 m** de largeur (passerelle de la Barre)

19 m de longueur et **2,18 m** de largeur (passerelle de Crété)

1,04 M€ HT au total de travaux



Passerelle de la Barre



Rénovation de la passerelle de la Barre en atelier



Passerelle de Crété



La promotion et l'apprentissage du vélo

Dans le cadre de son **Schéma Directeur des Mobilités Douces**, la commune souhaite encourager les déplacements actifs au quotidien auprès de tous les publics, dès le plus jeune âge, pour répondre à des enjeux de **santé, de sécurité routière, de cohésion sociale et de lutte contre le changement climatique**. Deux initiatives ont été conduites en 2025 en faveur de l'usage du vélo.

Une journée de sensibilisation s'est déroulée le 2 juin autour des **écoles bleues** afin de **sécuriser les abords scolaires et réduire la place de la voiture**. Plusieurs actions ont permis d'impliquer la communauté éducative, les services municipaux et des partenaires locaux, tels que des ateliers de réparation de vélos animés par l'association **Dare-Dare**, une **randonnée pédestre** dans le quartier ou une **initiation aux draisienne**s pour les élèves de maternelle, et deux représentations du **spectacle Bienvenue à Vroomerland** de la compagnie Bicyclette suivi d'un quizz interactif à la **Maison des Associations (MDA)**.



Spectacle Bienvenue à Vroomerland à la MDA, le 2 juin



Atelier (Ré)apprendre à rouler, le 5 novembre

Le **5 novembre**, une **journée d'initiation et de remise en selle** a été organisée sur le parking de l'ancien hôpital. Encadrés par **des animateurs de ProVélo 91** et des agents, les participant-e-s ont pu évoluer sur des parcours adaptés à différents niveaux, travaillant l'équilibre et les bases pour rouler en sécurité. Deux ateliers étaient réservés aux centres de loisirs, tandis qu'un troisième était tout public, mobilisant 65 enfants âgés de 4 à 14 ans. **Plus de la moitié de ceux qui ne savaient pas faire de vélo ont appris à pédaler de manière autonome**. Devant l'enthousiasme rencontré, cette action sera **reconduite et amplifiée en 2026**.



CHIFFRES CLÉS

- 65** participant-e-s à l'atelier (Ré)apprendre à rouler
- 50 %** des grands débutants ont appris à pédaler à correctement à la fin de l'atelier
- 200** élèves sensibilisés (CE2 et CM1) via le spectacle et le quizz



PRODUIRE ET CONSOMMER



RESPONSABLES



Dans son Rapport annuel sur la consommation et la production durables de 2025, le Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE) rappelle que nos modèles actuels restent largement insoutenables, en raison de l'exploitation excessive des ressources, des émissions de gaz à effet de serre et de la production de biens éphémères. Agir sur les pratiques locales apparaît donc indispensable.

La collectivité s'emploie à limiter son impact environnemental, en optimisant **la consommation d'énergie** de ses bâtiments et équipements, en évaluant **l'empreinte carbone de ses usages numériques et en œuvrant pour une meilleure alimentation au sein des établissements scolaires.**

Elle travaille également à la promotion d'une économie qui soit d'une part, plus sociale et solidaire, avec l'inauguration d'une **boutique éphémère** pour soutenir l'entrepreneuriat local, les circuits courts, et proposer une offre de produits plus durables à la population, et d'autre part, circulaire avec la tenue d'**ateliers collaboratifs de réparation** et d'**actions de propreté**, invitant la société civile à adopter des pratiques plus vertueuses en matière de consommation et de gestion des déchets, dans une dynamique de solidarité et d'amélioration du cadre de vie commun.

Le suivi de la consommation énergétique

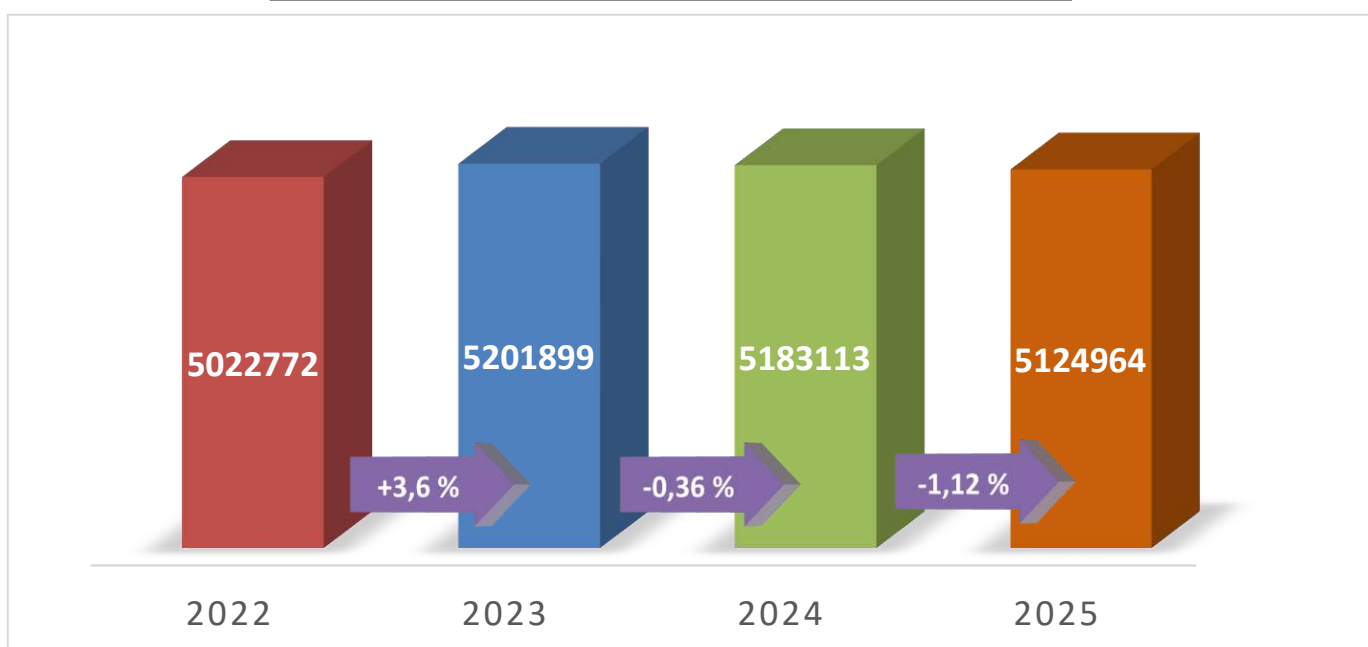
La consommation de gaz et d'électricité constitue un enjeu majeur de la transition écologique, à la fois pour limiter l'empreinte environnementale du patrimoine communal et pour maîtriser durablement les dépenses publiques. L'énergie consommée dans les bâtiments et équipements municipaux engage en effet la responsabilité collective face au changement climatique et la préservation des ressources.

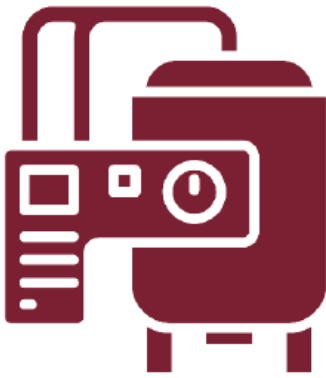


Concernant l'électricité, les données récentes montrent une évolution globalement favorable. L'année 2023 a été marquée par une hausse de 3,6 % des consommations et surtout de 42 % des coûts sous l'effet de la crise énergétique, sans lien direct avec les volumes utilisés, se répercutant sur le budget municipal. Dès 2024, la dynamique s'inverse avec une légère baisse de la consommation et une diminution des dépenses de 33 %. Les chiffres de 2025 confirment cette tendance, avec une réduction projetée des usages, traduisant une évolution structurelle plutôt qu'un effet conjoncturel.

Cette trajectoire repose sur des actions ciblées et complémentaires. Le remplacement progressif des éclairages par des LED, l'amélioration des systèmes de chauffage, le calorifugeage des installations et la correction des déperditions liées aux menuiseries ont renforcé l'efficacité énergétique du patrimoine communal. En parallèle, des campagnes de sensibilisation ont favorisé l'adoption de gestes éco-responsables par les agents et les usagers, en particulier dans les sites les plus consommateurs.

CONSOMMATION ANNUELLE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE EN ELECTRICITE (EN KWH)





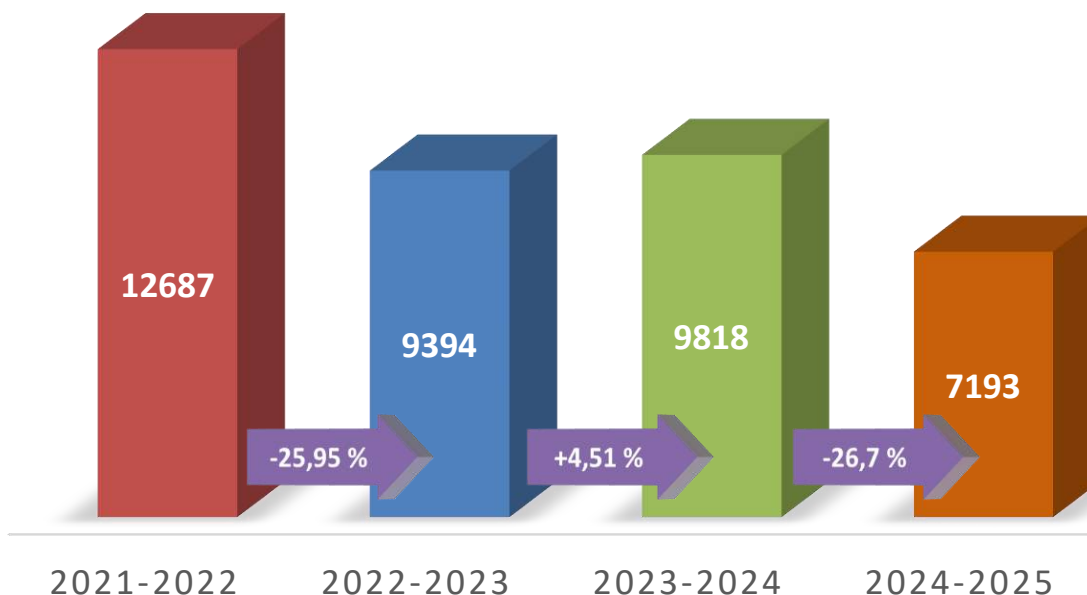
Concernant le gaz, la baisse observée sur les quatre dernières saisons de chauffe s'explique par une gestion plus fine des bâtiments : ajustement des plages d'occupation, application rigoureuse des réduits de nuit et de vacances, et respect des températures contractuelles. Ces leviers, renforcés par le partenariat avec le Syndicat mixte Orge-Yvette-Seine (SMOYS), inscrivent la sobriété dans la durée. Cette trajectoire favorable devra toutefois être appréciée à l'aune des évolutions du service public communal. **L'ouverture de nouveaux lieux d'accueil à forte capacité, comme le Magic Mirrors « L'Hélico » ou l'espace Jane Addams, entraînera une hausse mécanique des consommations d'énergie.**

Ces perspectives soulignent l'importance **d'anticiper les besoins, d'intégrer dès la conception des équipements des standards élevés de performance énergétique et de poursuivre les démarches de sobriété.** La vigilance et l'adaptation sont essentielles pour concilier ambitions environnementales et développement des services à la population.

C'est pourquoi, **la direction des services techniques déploie des compteurs d'eau connectés** pour permettre un suivi plus précis de la consommation d'eau qu'avec des relevés manuels et détecter rapidement d'éventuelles fuites. Ce dispositif contribuera dès 2026 à une gestion plus responsable de la ressource.



EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ANNUELLE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE EN GAZ (EN MWH PCS)



Le diagnostic de l’empreinte carbone numérique

La commune a engagé un **diagnostic de son empreinte carbone numérique afin d’évaluer les effets environnementaux associés aux usages digitaux de ses services**, avec en ligne de mire l’élaboration d’une stratégie numérique responsable, en application de la loi visant à réduire l’empreinte environnementale du numérique (REEN) du 15 novembre 2021. **L’analyse menée couvre l’ensemble des émissions annuelles de gaz à effet de serre liées au cycle de vie du numérique** : production des équipements, consommation d’énergie, réunions en visioconférence, hébergement des données et navigation en ligne.



L’impact global est estimé à **275 045 kg de CO₂** équivalent par an. La fabrication des équipements concentre 95 % du total, en raison de l’extraction de matières premières, des procédés de production et du transport. Les phases d’utilisation, qu’il s’agisse de la consommation électrique, des flux de données ou des réunions en ligne, restent marginales en comparaison. C’est pourquoi la commune veille à ce que 20 % de ses achats de matériels numériques viennent du réemploi ou du reconditionnement, conformément à la loi AGEC du 10 février 2020.

Le diagnostic met ainsi en lumière les principaux enjeux, tels que l’allongement de la durée d’utilisation des équipements, le recours accru au matériel reconditionné et l’intégration de critères environnementaux dans les marchés publics. Mais les changements d’usage sont également indispensables. Plusieurs actions de sensibilisation ont été initiées en ce sens. Le 7 mars, une émission **Éco’logique** avec Imagine Radio et la MTES a évoqué les enjeux du numérique au regard des logiciels libres. Le 19 mars, l’**@robbase** a organisé une « **Install party** » permettant aux habitant-es d’installer Linux sur des ordinateurs ne pouvant plus recevoir les mises à jour Windows, luttant ainsi contre l’obsolescence programmée. Enfin, le 9 octobre, la médiathèque Chantemerle a accueilli, pour la Fête de la Science, la conférence « **Que faire de l’intelligence artificielle ?** » d’Hugo Pompougnac, afin de débattre des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques de cette technologie.

CHIFFRES CLÉS

275 045 kg CO₂ eq/an : empreinte carbone numérique estimée de la commune

95,4 % des parts des émissions liées à la fabrication des équipements numériques

20 % du matériel informatique issu du réemploi ou du reconditionnement



L'alimentation durable à l'école

Dans le cadre de sa politique éducative et de développement durable, la commune porte une attention particulière à **l'alimentation des enfants, considérée comme un levier en termes de santé, de réussite scolaire et de sensibilisation aux enjeux environnementaux.**



Intérieur de la cuisine centrale d'Elior

La **pause méridienne** constitue à ce titre un moment clé de la journée des élèves. Chaque jour, **près de 4 500 repas sont servis dans les 24 sites de restauration scolaire** de la ville, grâce à la mobilisation de 69 agent-e-s et au partenariat avec **Elior**, qui dispose d'une cuisine centrale sur le territoire. L'entreprise de restauration assure la préparation des repas, élaborés en liaison froide et distribués dans l'ensemble des établissements scolaires.

Elle doit respecter un cahier des charges strict imposé par la commune, notamment en proposant **des taux d'alimentation durable supérieurs à ceux recommandés par la loi EGalim du 30 octobre 2018 en matière de produits bio, labellisés et en favorisant les circuits courts**. A titre d'exemple, 75 % des yaourts servis dans les cantines sont produits à la laiterie des Bas-Vignons et tout le pain provient d'une boulangerie de Corbeil-Essonnes.

Les menus, conçus conjointement par la commune et Elior, respectent la réglementation en vigueur et sont validés par une commission réunissant diététicien-ne-s, élu-e-s, équipes éducatives et représentant-e-s des parents d'élèves. **Trois types de menus sont proposés** (standard, sans porc, sans viande avec poisson), auxquels s'ajoute **un menu végétarien hebdomadaire**.

Par ailleurs, la commune s'attache à assurer une cohérence entre les pratiques alimentaires quotidiennes et les messages éducatifs. L'action « **Petit-déjeunons ensemble** », destinée aux CP et CE1, souligne l'importance de ce repas pour la santé, la concentration et les apprentissages. Animés par des diététicien-ne-s, les ateliers prennent la forme d'un temps convivial le matin, durant lequel les élèves découvrent des aliments, composent leur plateau et discutent de leurs choix. Cette approche participative favorise l'autonomie, l'esprit critique et la compréhension des besoins nutritionnels, tout en valorisant des produits simples, peu transformés et adaptés aux saisons. Durant l'année, 16 écoles et 20 classes y ont participé, soit 489 enfants.



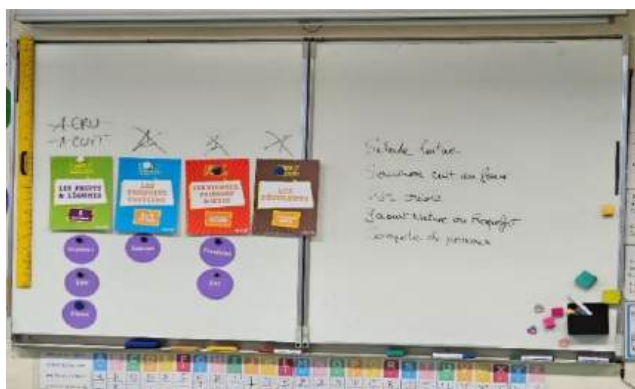
Atelier « Petit-déjeunons ensemble »

Pour les niveaux CM1 et CM2, la commune propose le « **Jeu de l'équilibre** », qui permet aux élèves, à travers des cartes, des quiz et des défis collectifs, d'apprendre à reconnaître les aliments, à comprendre leur rôle nutritionnel et à composer des menus équilibrés. Cette année, 2 classes de l'école Galignani, parmi 8 classes inscrites, ont pris part au dispositif, soit 50 élèves.



Atelier « Jeu de l'équilibre »

À travers ces actions éducatives, les animations culinaires organisées tout au long de l'année et les sensibilisations à l'équilibre nutritionnel et au gaspillage alimentaire, la commune de Corbeil-Essonnes affirme une politique globale de restauration scolaire alliant qualité, durabilité et accessibilité (avec un coût du repas compris entre 0,60 € et 5,40 € selon le quotient familial).



CHIFFRES CLÉS

4 500 repas quotidiens servis sur **24** sites de restauration scolaire

489 élèves de **20** classes ayant participé à « Petit-déjeunons ensemble »

50 élèves de **2** classes ayant participé au « Jeu de l'équilibre »



L'ouverture de la boutique éphémère

Le 9 décembre, un « Pop'Up Store » a ouvert au 15 rue Notre-Dame, dans un local communal réhabilité. Soutenu par la commune et Initiative Essonne, un réseau associatif de financement et d'accompagnement d'entreprises, ce projet relève du programme « Vitalité Villes » qui favorise le retour et des commerces de proximité en Essonne, lutte contre la vacance commerciale et redynamise les centres-villes.



La boutique éphémère repose sur le **partage et la rotation des usages**. Les durées de bail sont courtes, quoique modulables, de manière à produire une **occupation continue, mais fréquemment renouvelée**. Cette mutualisation entraîne une gestion plus économe du foncier et des ressources, tout **en enrichissant l'offre commerciale**. Le PoP'Up Store constitue un cadre souple et accessible, grâce à **un loyer modéré**, pour tester une activité et propose un **suivi pour aider à la pérenniser**, contribuant à la création d'emplois locaux.

Les premières activités hébergées illustrent la **diversité des initiatives locales** : artisanat d'art, apiculture, création artistique, fleuristerie, textile responsable et transformation de produits issus d'invendus. Toutes mettent en avant des modes de production et de consommation plus respectueux de l'environnement, valorisant les circuits courts et les savoir-faire locaux.

CHIFFRES CLÉS

91 m2 de local dont **57** m2 de surface de vente

1 semaine à **3** mois d'occupation de la boutique par un-e commerçant-e

15 000 € de coût d'aménagement dont la moitié à charge de la commune



Les ateliers collaboratifs de réparation

En 2025, la MTES et la MJC Fernand Léger, en lien avec la ressourcerie L'Attribut, ont proposé plusieurs ateliers collaboratifs gratuits d'autoréparation, ouverts à toute personne souhaitant comprendre la panne de ses objets du quotidien et tenter de les réparer avec l'appui de bénévoles expérimenté·e·s.



Ces ateliers reposent sur un même concept **d'entraide et de transmission de savoir-faire**, décliné selon les types de matériels concernés : **Repar'Action** pour les petits appareils, **Brico'Vélo** pour les vélos et **Repar'Zik** pour les instruments de musique et le matériel audio.

S'inscrivant dans une logique **d'économie circulaire**, la démarche n'a pas vocation à remplacer un service après-vente professionnel, mais à encourager l'apprentissage pratique, le partage de connaissances et l'évolution de nos habitudes de consommation vers des pratiques plus durables, tout en **favorisant le lien social**.

Durant l'année, **les ateliers ont été organisés en alternance**, offrant à des dizaines d'habitant·e·s l'opportunité de poser un diagnostic et de tenter une remise en état de leurs objets.

Les résultats chiffrés de cette initiative illustrent à la fois l'intérêt des publics et les défis de la réparation : **sur 72 tentatives de réparation effectuées, 48 ont été couronnées de succès**, contribuant directement à la réduction des déchets et à l'allongement de la durée d'usage des biens du quotidien.

CHIFFRES CLÉS

- 13** ateliers organisés en 2025
- 72** participant·e·s (60 % d'hommes et 40 % de femmes)
- 2** objets sur **3** réparés



La mobilisation collective autour de la propreté

À Corbeil-Essonnes, l'amélioration de la propreté urbaine repose sur une mobilisation conjointe des services municipaux, des acteurs éducatifs et du tissu associatif, afin d'agir à la fois sur le nettoyage, la prévention et la sensibilisation des habitant·e·s.

Pour renforcer la lutte contre les incivilités et répondre aux urgences, la commune s'est dotée d'une **Brigade d'Intervention Rapide (BIR)**.

Elle intervient, y compris les week-ends, sur les dépôts sauvages, les encombrants imprévus et les situations nécessitant une action immédiate. Elle assure notamment la pose de barrières et des interventions ponctuelles de sécurisation.

Déchets ramassés par la BIR



Véhicule de nettoyage des Grandes lessives



En complément, les services ont poursuivi les journées de « **Grande lessive** », opérations de nettoyage renforcé dans les quartiers.

Neuf dates, et autant de secteurs, ont été ciblés en 2025, concentrant plusieurs interventions : nettoyage de la voirie, traitement des points sensibles, enlèvement de véhicules, rappel des règles de collecte et repérage des besoins d'amélioration sur l'espace public, permettant une action coordonnée et efficace à l'échelle locale.

Cette mobilisation se traduit également par des **temps forts collectifs**, comme le **Grand nettoyage de Printemps** qui s'est déroulé cette année le **22 mars**.

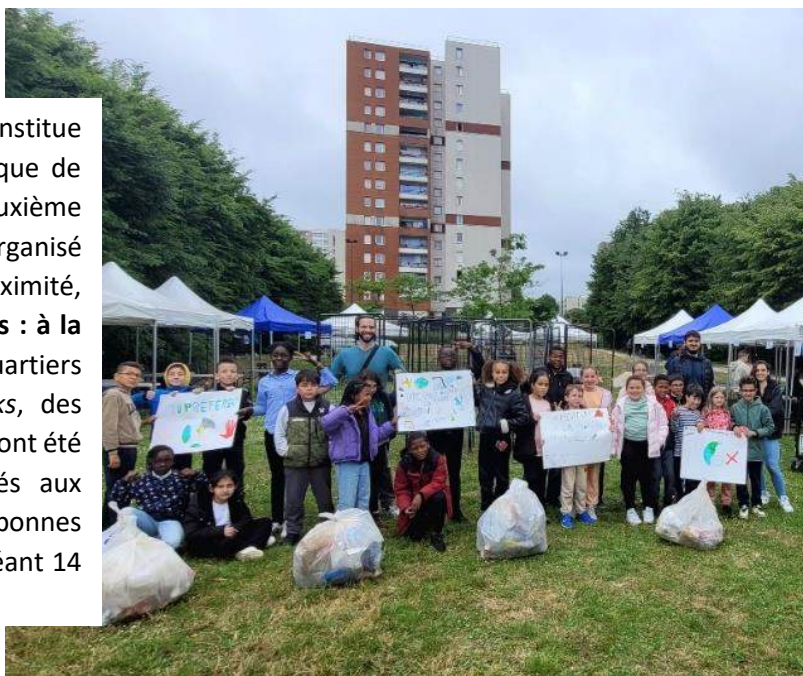
Répartie sur treize points de rendez-vous, cette action a rassemblé 350 habitant·e·s, élu·e·s et agent·e·s et 12 associations autour d'un nettoyage citoyen, pour ramasser environ 2 tonnes de déchets, dans une ambiance conviviale.

L'événement s'inscrivait dans une semaine de sensibilisation menée avec les écoles et les accueils de loisirs, marquée notamment par l'installation de cendriers fabriqués par les enfants et par des actions éducatives autour des déchets.

Grand nettoyage de printemps, rue St-Spire



La sensibilisation des plus jeunes constitue d'ailleurs un levier central de la politique de propreté urbaine. Dans le cadre de la deuxième édition du « **Printemps de la GUSP** », organisé par la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, la MTE a mené l'action « **Trashbusters : à la chasse aux déchets** » dans les quatre quartiers prioritaires. À travers des *clean walks*, des échanges adaptés à leur âge, 65 enfants ont été amenés à comprendre les enjeux liés aux déchets et à devenir des relais de bonnes pratiques auprès de leur entourage, créant 14 affiches à destination des adultes.



Les Trashbusters aux Tarterêts

Scouts nettoyant le site des Jardins de Robinson



Enfin, la commune peut compter sur **l'engagement des associations et des habitant·e·s**, à l'image des opérations de nettoyage menées avec des **Scouts et Guides de France** aux Jardins de Robinson, le 23 juillet, ou par l'association **Espoir Banlieue** aux Tarterêts, le 3 août ou encore de la mise en place d'une **filière de recyclage dédiée au matériel de tennis de table par l'ASCE ping-pong**. Ces actions participent à renforcer la responsabilité collective et le lien social, tout en contribuant à la qualité du cadre de vie.

CHIFFRES CLÉS

- 9** agents municipaux au sein de la BIR
- 9** secteurs concernés par les Grandes lessives en 2025
- 350** participant·e·s au Grand nettoyage de printemps
- 4** missions Trashbusters durant le printemps de la GUSP
- 120** Scouts mobilisés aux Jardins de Robinson



AMÉLIORER L'ACCUEIL ET LE SUIVI



Le **Baromètre national de l'accès aux services publics** publié en 2025 par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) souligne que la qualité de l'accueil et du suivi administratif influence directement le bien-être des usager·ère·s, la confiance dans l'action publique et l'équité d'accès aux droits. Dans un contexte de transformations sociales et économiques rapides, simplifier les démarches, garantir des réponses personnalisées et assurer un accompagnement attentif sont nécessaires pour lutter contre l'exclusion, réduire les inégalités et renforcer la cohésion sociale.

Au niveau municipal, cette amélioration repose sur une organisation humaine, inclusive et réactive, qui place l'humain au cœur de l'action. Cette année, la commune a déployé des dispositifs variés pour renforcer la qualité du service rendu : investissement dans des **logements sociaux adaptés**, offrant autonomie et dignité, déploiement du **permis de louer** pour garantir des conditions de logement décentes, **soutien à la jeunesse** à travers des démarches d'insertion, et mise en place **d'un guichet unique pour les familles**.

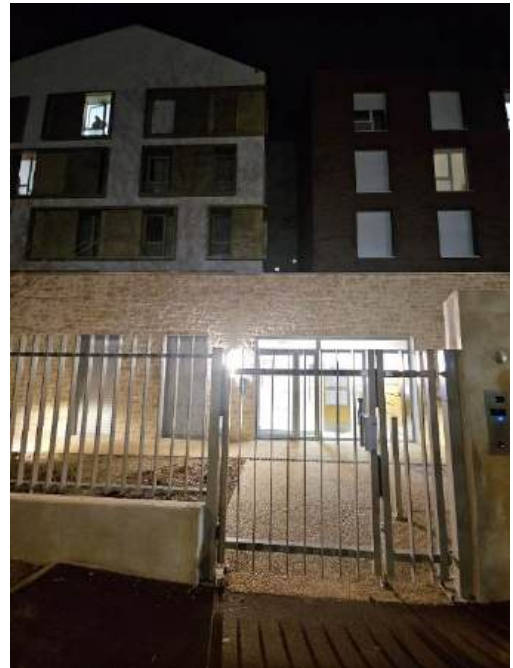
Parallèlement, la création de la **direction de la prévention socioéducative** permet d'agir en amont pour protéger enfants et jeunes adultes et prévenir les ruptures sociales, tandis que l'**épicerie sociale Jane Addams** apporte une aide alimentaire aux familles et personnes en situation de précarité les accompagne vers davantage d'autonomie. Enfin, la MTES a proposé des actions sur **l'écoféminisme** pour souligner l'interdépendance entre égalité, justice sociale et sauvegarde de l'environnement.

La livraison de la Résidence sociale Strathkelvin

Livrée en novembre 2025, la résidence sociale Strathkelvin marque une étape importante dans la politique de l'habitat de la municipalité. Cette réalisation de **150 logements** s'inscrit dans une dynamique de transformation du parc existant, avec des aménagements extérieurs en cours d'achèvement **afin d'offrir aux habitant-es un cadre de vie fonctionnel, apaisé et intégré à son environnement urbain.**

Conçue pour répondre aux besoins en logement accessible, **l'opération place la qualité de vie au centre de ses priorités.** Les logements, tous individuels, disposent d'équipements privatifs comprenant cuisine, salle d'eau et sanitaires. Cette évolution constitue une amélioration des conditions d'accueil, en favorisant autonomie, intimité et confort au quotidien. Les surfaces, comprises entre 18 m² et 50 m², permettent d'accueillir des parcours résidentiels variés, avec des T2 spécifiquement destinés aux femmes seules avec enfant(s).

La résidence Strathkelvin contribue à la mixité sociale en accueillant des profils diversifiés. Elle permet **le relogement d'une partie des occupant-es du foyer de travailleurs migrants de l'avenue Léon Blum**, dont les conditions d'hébergement ne répondaient plus aux exigences actuelles de dignité. En complément, une **quarantaine de logements sont ouverts à l'ensemble des publics**, renforçant l'équilibre social du programme et son ancrage dans la vie du quartier.



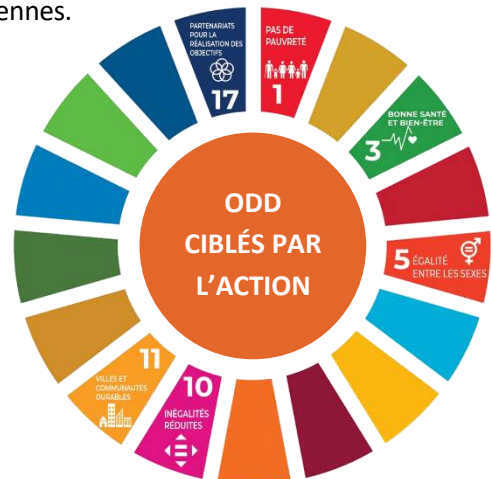
Cette réalisation s'inscrit dans une démarche globale menée avec le **gestionnaire ADOMA**, visant à transformer durablement l'offre de logements existante en remplaçant des bâtiments devenus inadaptés. Cette dynamique se poursuivra **avec la livraison, courant 2026, de la résidence sociale Leclerc, composée de 142 logements.** Les résident-es ont été associé-es à cette évolution. À terme, les personnes relogées bénéficieront de surfaces plus généreuses et d'un niveau d'équipement renforcé, garantissant des conditions de vie adaptées et pérennes.

CHIFFRES CLÉS

150 logements

40 ouverts à tous les publics

8,7 M€ de montant des travaux



La lutte contre l'habitat indigne

La municipalité mène une **politique en faveur du logement**, visant à garantir des **conditions d'habitat respectueuses de la santé, de la sécurité et de la dignité**. Cette stratégie s'appuie sur des actions de **prévention**, de **responsabilisation des propriétaires** et d'**accompagnement des habitant·e·s**, afin d'améliorer durablement la qualité du parc de logements et l'attractivité du territoire.

Depuis le **1^{er} septembre**, le **permis de louer** est obligatoire avant toute nouvelle mise en location dans le périmètre **Action Cœur de Ville (ACV)**, identifié comme prioritaire en raison de la présence de logements anciens nécessitant une attention particulière.

Ce dispositif permet d'**agir en amont**, de prévenir les situations de mal-logement et de renforcer la responsabilité des propriétaires, en améliorant la connaissance du parc locatif. Chaque demande fait l'objet d'un **contrôle des critères de décence**, portant notamment sur la sécurité, la salubrité, la surface, la ventilation et la performance énergétique.

En cas de non-conformité, la commune privilégie un **accompagnement personnalisé** afin de faciliter la réalisation des travaux. Déjà **150 autorisations** ont été délivrées, et l'ambition est d'**étendre progressivement le dispositif à l'ensemble du territoire communal**.

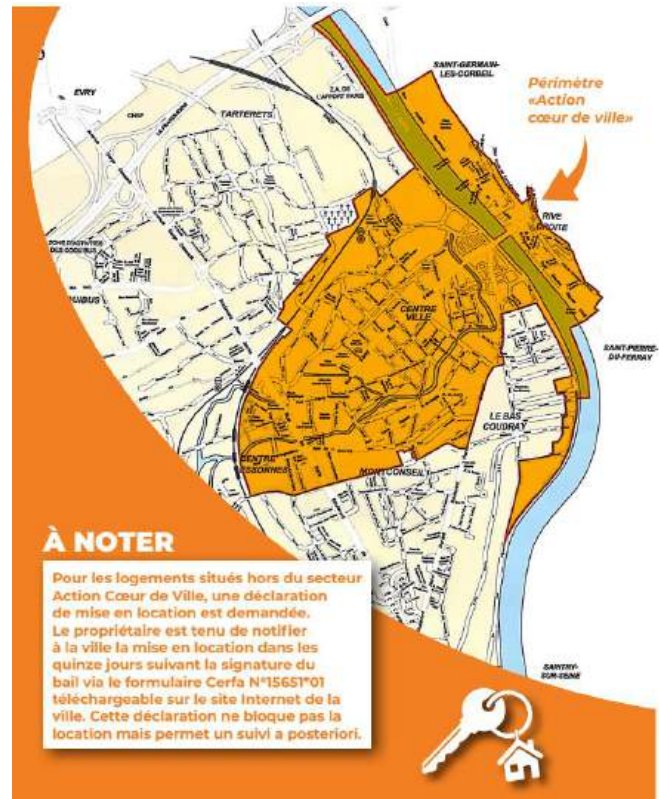
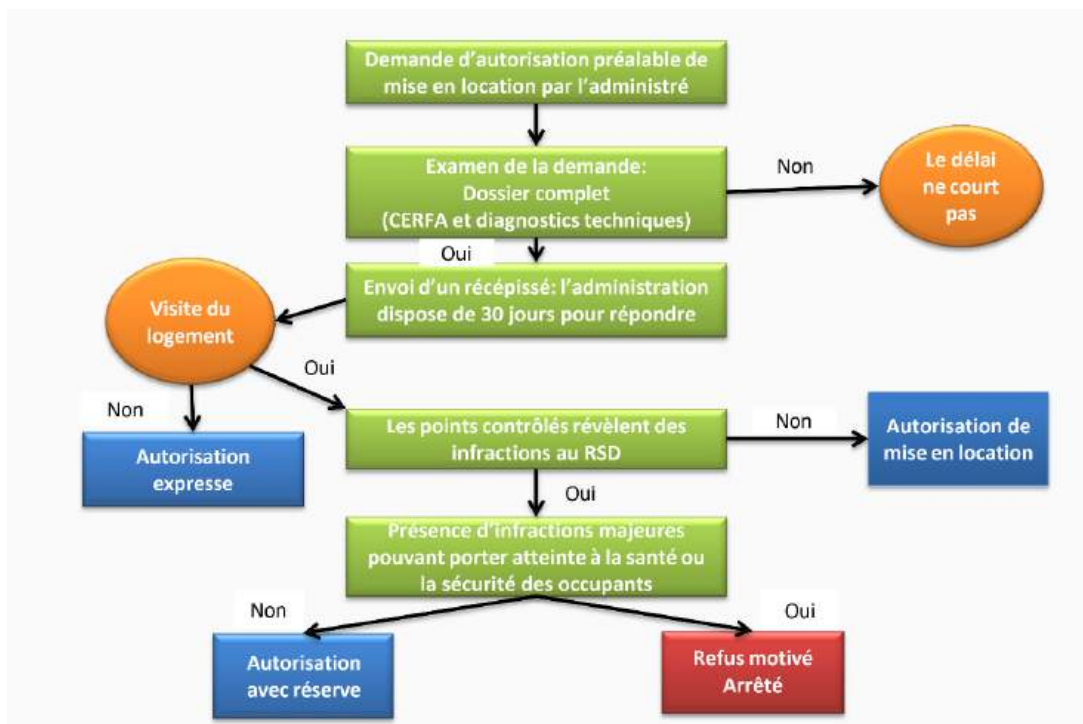


SCHÉMA DU PERMIS DE LOUER





CHIFFRES CLÉS

150 permis de louer délivrés en 2025

5 000 € d'amende maximale sans demande d'autorisation

3 permanences hebdomadaires du service habitat

7 M€ pour rénover l'habitat ancien (OPAH-RU)

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large fondée sur **l'anticipation et la concertation**. Une **convention de prévention des impayés de loyers** a ainsi été signée avec les bailleurs sociaux pour favoriser l'anticipation des difficultés et l'accompagnement des ménages, tandis que des échanges réguliers avec les représentant-e-s des locataires permettent de renforcer le dialogue autour du cadre de vie.

Parallèlement, toujours en lien avec le programme **ACV**, la commune, le Département de l'Essonne et la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart ont engagé une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU)** pour la rénovation durable de l'habitat privé dégradé dans le **Vieux Corbeil** et le **Vieil Essonnes**. Plus de **7 millions d'euros** sont mobilisés pour soutenir les travaux, l'ingénierie et l'accompagnement des propriétaires, avec pour priorités la **lutte contre l'habitat indigne** et la **rénovation énergétique**.

Enfin, le **service habitat** propose des **permanences d'information et d'accompagnement** ouvertes à toutes et tous, afin de répondre aux questions liées à la salubrité, à la décence des logements et au permis de louer. Ces permanences se tiennent **les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h**, avec ou sans rendez-vous, confirmant la volonté municipale de placer l'habitant-e au cœur de sa politique du logement.

Signature de la convention OPAH-RU à l'hôtel de ville



L'appui à l'insertion des jeunes

À **Corbeil-Essonnes**, la **jeunesse** est reconnue comme une **force vive**, porteuse d'engagement, de créativité et d'avenir. Grandir ici, c'est pouvoir **développer ses compétences**, **exprimer ses aspirations** et **construire des projets**, avec des **soutiens concrets**, autour de grands principes tels que **l'inclusion**, **l'égalité des chances**, la **participation citoyenne** et la **cohésion sociale**, et sans distinction de quartier, de parcours ou de réseau.



Installée à l'**espace Carnot**, la **direction jeunesse** constitue un **lieu central d'accueil, d'écoute et d'accompagnement**, où professionnel-le-s et bénévoles œuvrent aux côtés des jeunes pour faire émerger et concrétiser leurs projets. Les activités proposées couvrent un large spectre de besoins et d'intérêts de manière à favoriser **l'autonomie**, **l'employabilité** et **l'ouverture au monde** : **accompagnement vers l'emploi**, **la formation et l'alternance**, aide administrative via le dispositif « **SOS rentrée** », **ateliers de développement personnel**, **préparation au BAFA**, **chantiers jeunes**, émissions radio ou encore **engagements solidaires**, en France comme à l'international.

Cette dynamique collective s'appuie sur des **temps forts fédérateurs**, tels que la **Semaine de la jeunesse** ou les rencontres « **Réussir ma Vie, Réussir ma Ville** », qui encouragent l'expression, la coopération et l'initiative. En partenariat avec des associations et acteurs de l'éducation populaire, une attention est portée à la **mixité**, au **respect des diversités** et à la création d'**espaces inclusifs et bienveillants**, afin de renforcer le sentiment d'appartenance et la confiance et de tenter de lever les obstacles à l'épanouissement rencontrés.

CHIFFRES CLÉS

- 5** sessions BAFA formant **100** jeunes
- 8** rencontres « Réussir ma vie, Réussir ma ville » avec **300** participant·e·s
- 100** jeunes accompagné·e·s pour SOS rentrée, services civiques, recherche de stage
- 5** semaines dédiées à l'alternance
- 100** émissions radio produites avec Imagine Radio



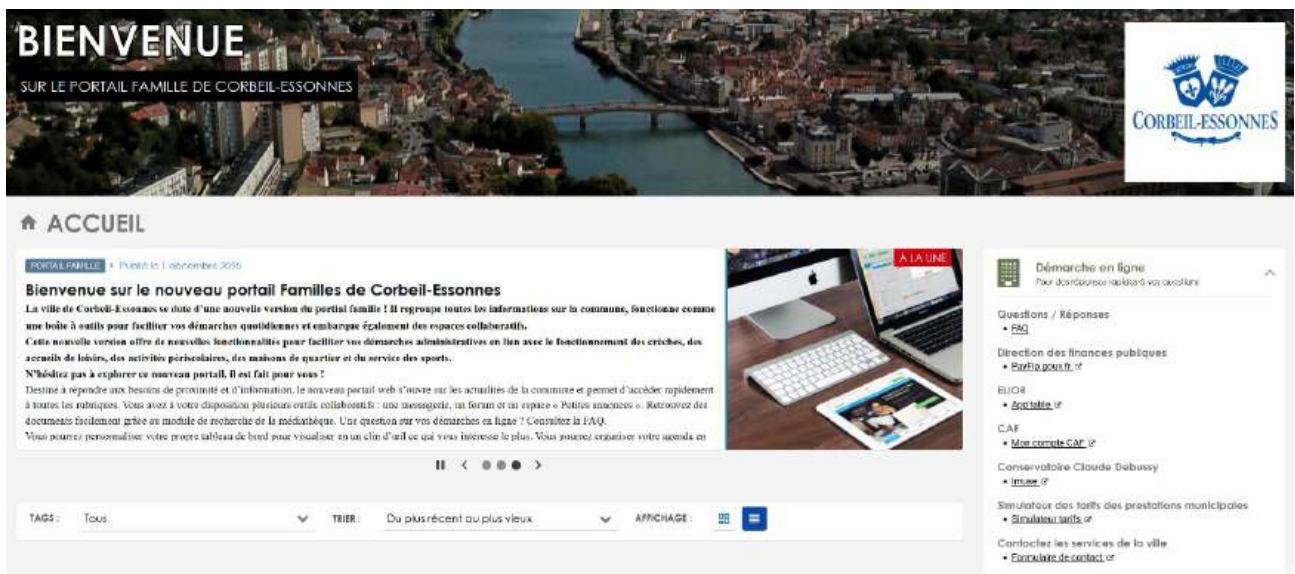
Un guichet unique pour les familles

Depuis le **6 janvier**, la commune met à disposition des familles un **guichet unique**, situé au **rez-de-chaussée du centre administratif** et destiné à **simplifier leurs démarches du quotidien**. Le **regroupement en un seul lieu des principales démarches liées à la vie scolaire et périscolaire** (inscriptions scolaires, calcul du quotient familial, suivi des dossiers ou réclamations) **facilite l'accès aux droits** et rend le **parcours usager plus lisible**.

Un **système de prise de rendez-vous** permet de **fluidifier l'accueil**, de **limiter les temps d'attente** et d'**améliorer les conditions de réception**. Les familles sont reçues par des **agent-es formé-es**, garantissant un **accompagnement personnalisé** et un **traitement efficace des demandes**. Cette **organisation plus sobre et efficace** réduit les **déplacements inutiles** et **optimise l'utilisation des ressources municipales**.



En parallèle, le **portail famille** offre la possibilité d'effectuer **certaines démarches en ligne**, comme la **gestion des factures** ou le **suivi des présences périscolaires**. Cette **dématérialisation**, appelée à s'étendre progressivement, participe à la **réduction de la consommation de papier**. Les personnes moins à l'aise avec les outils digitaux peuvent bénéficier d'un **accompagnement dédié** pour être guidées dans leurs démarches ou orientées vers les structures les plus adaptées à leur situation. Cette attention portée à l'**inclusion numérique** renforce la **dimension sociale du projet** et permet à **chacune et chacun de bénéficier des mêmes services**.



L'épicerie sociale Jane Addams

Le 29 septembre s'est ouvert l'Espace Jane Addams, au 52 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Conçu comme une réponse concrète aux défis socio-économiques actuels, ce lieu porté par le CCAS et un réseau de bénévoles illustre l'engagement de la commune pour une société plus juste, plus solidaire et plus respectueuse de la dignité de tou-te-s, mais aussi en faveur d'une féminisation de l'espace public.



Prenant le nom d'une figure pionnière du travail social et militante pour la paix, il est pensé comme un **outil global d'autonomie, de prévention et de lien social**, à travers deux composantes : une épicerie sociale *stricto sensu* et un tiers lieu du quotidien.

Sur orientation des services sociaux, l'épicerie accueille des personnes en situation de précarité (étudiant-e-s, familles monoparentales, seniors, personnes en insertion ou en recherche d'emploi) et leur propose une **offre alimentaire variée, de qualité**, incluant des **produits biologiques**, à des **prix solidaires** (environ 20 % du prix de base). Cette approche vise non seulement à garantir un **accès suffisant à une alimentation saine**, mais aussi à redonner de la capacité d'agir.

Ouvert à toutes et tous, le tiers-lieu du quotidien offre des ateliers pour renforcer **l'autonomie, la confiance en soi, la participation citoyenne**, et rompre l'isolement social : ateliers cuisine et nutrition, soutien pour les démarches administratives et numériques, activités intergénérationnelles et actions de prévention santé. Un accompagnement individualisé permet de construire avec chaque personne un parcours adapté vers l'autonomie, tout en favorisant l'entraide.

CHIFFRES CLÉS

100 familles accompagnées en 2025
1,2 M€ de budget d'aménagement
400 m² de superficie



La direction de la prévention socioéducative

Confrontée à des enjeux sociaux et éducatifs croissants, la commune a créé **une direction dédiée à la prévention socioéducative dont la vocation est d'agir en amont des situations de rupture touchant les enfants, les adolescent-es et les jeunes adultes**, qu'il s'agisse de violences subies ou commises, de harcèlement entre pairs, de rixes interquartiers, de conduites à risques ou de mal-être. L'objectif est de **mieux protéger les publics les plus vulnérables** et de **favoriser un climat apaisé**.

Reposant sur une **approche globale, transversale et partenariale**, cette politique mobilise les services municipaux, les institutions, les acteurs éducatifs, les forces de sécurité, le tissu associatif et les partenaires sociaux pour proposer des réponses plus adaptées, cohérentes et durables, tant pour les situations individuelles que collectives. **L'animation du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), le pilotage des cellules de veille en direction des mineur-es et le déploiement d'actions de terrain** constituent des piliers de cette politique.



Réunion du CLSPD, le 8 octobre



SAVOIRS PARTAGÉS EN PRÉVENTION 2026



Inauguration-spectacle à 18h30 la MJC, 45 allées Aristide Briand

Toumani SISSOKO
Histoire d'une jeunesse tumultueuse et du besoin d'alternatives

20

JANVIER



Les mardi de 18h30 à 16h - Médiathèque Chantemerle, 31 rue Ferray

Valérian BENAZETH
Appréhender les savoirs sur la désistance pour mieux comprendre les enjeux liés aux bandes

10

FÉVRIER



Nordine BENCHADJA
Comprendre et accompagner l'adolescence - Entre tempête intérieure et construction de soi

10

MARS



Erwan DIEU
S'inspirer des Good lives models pour agir sur les forces des jeunes

31

MARS



Ellen BALES
Les changements dans le cerveau adolescent et la régulation émotionnelle de la théorie à la pratique

14

AVRIL



Christophe PRAT
Psychologie adolescente et outils contre l'agressivité

05

MAI



Erwan DIEU
Traumatisme psychologique et rapport à la violence, la désistance et la résilience

26

MAI



Olivier BRITO - Culture Loisirs pour Tous
Résultats d'une recherche croisant les regards sur les rixes et leur relecture par les jeunes

16

JUN



INSCRIPTION OU INFOS : MYRIAM.OUAFKI@MAIRIE-CORBEIL-ESSONNES.FR | CO-FINANCE PAR 

Des **méthodes socioéducatives reconnues** (justice restaurative, développement des compétences psychosociales, médiation) sont mobilisées afin de prévenir les passages à l'acte, restaurer les liens et soutenir les parcours des jeunes sans stigmatisation.

Des actions de **formation et de sensibilisation** soutiennent l'évolution des pratiques professionnelles et participent à l'émergence d'une culture partagée de la prévention. La direction a ainsi lancé un cycle « Savoirs partagés en prévention » pour 2026.



Un engagement en faveur de l'écoféminisme

L'écoféminisme est à la fois **un concept et un mouvement social qui articule justice sociale, égalité de genre et préservation du vivant, déconstruisant les rapports de pouvoir au profit d'un renforcement de la capacité d'agir des personnes discriminées.** C'est un cadre de réflexion et d'action particulièrement adapté à la mise en application de l'ODD n° 5 à Corbeil-Essonnes, qui s'est traduit en 2025 par plusieurs initiatives pédagogiques impulsées par la MTES.

La conférence-débat organisée le 10 avril à la médiathèque Chantemerle avec la philosophe et militante écoféministe Myriam Bahaffou, dans le cadre du cycle *Faisons connaissance*, a proposé une réflexion accessible sur les liens entre corps, plaisir, émancipation et écologie. Les échanges ont permis d'aborder les luttes féministes, sociales et environnementales dans une perspective intersectionnelle, tout en affirmant le rôle de la médiathèque comme espace de débat citoyen.



Conférence de Myriam Bahaffou sur l'éropolitique, le 10 avril



Préparation du ciné-débat « Cameroun, la terre des femmes » avec l'association AAMABA, le 7 décembre

Le 7 décembre, le **ciné-débat autour du film *À la vie, à la terre : Cameroun, la terre des femmes***, organisé au cinéma Arcel et animée par l'association AAMABA, a mis en lumière le rôle central des femmes dans la défense des terres, de l'alimentation et des communs. Inscrit à la croisée du Festival Alimenterre, des Mois des Trois Mondes et des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux enfants, cet événement a permis de relier souveraineté alimentaire, égalité, défis environnementaux et solidarité internationale.

Cette dynamique s'est également déployée auprès des jeunes avec l'échange organisé le 24 mai sur le documentaire *Bigger Than Us* dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité de la MJC Fernand-Léger. En valorisant des parcours de jeunes engagé-es pour les droits humains, l'égalité et l'environnement, cette action a favorisé une appropriation critique des inégalités et encouragé l'engagement citoyen dès l'adolescence.

CHIFFRES CLÉS

- 3** actions écoféministes en 2025
- 50** participant-es à la conférence du 10 avril (60 % de femmes, 40 % d'hommes)
- 40** participant-es au ciné-débat du 7 décembre (55 % de femmes, 45 % d'hommes)
- 12** participantes à l'action jeunesse du 24 mai (100 % de filles, public CLAS)



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT ET LE BIEN-ÊTRE



Le **Rapport mondial sur le bien-être et l'éducation** publié en 2025 par l'UNESCO rappelle que l'épanouissement et la qualité de vie concernent l'ensemble de la population, des tout-petits aux adultes, et qu'ils reposent sur un équilibre entre apprentissages, activités physiques, pratiques culturelles et engagement citoyen. À Corbeil-Essonnes, cette vision se traduit par des initiatives visant à renforcer le bien-être individuel et collectif tout en favorisant l'autonomie et la participation

Dans les écoles, et depuis plusieurs années, **l'éducation au développement durable** sensibilise les élèves au rapport au vivant, à la gestion de l'eau et des déchets, et à la préservation de la biodiversité. Cette année, elle a inauguré de nouvelles actions autour des enjeux alimentaires avec **Petit-déjeunons ensemble** ou le **Jeu de l'équilibre**.

Pour les adultes et l'ensemble des habitant-e-s, la commune a proposé des projets culturels et citoyens inclusifs, comme l'exposition participative « **Encore heureux !** » ou encore l'événement musical **Green Vibes**. Le programme **Sport-Santé** rend l'activité physique adaptée accessible à toutes et tous, en particulier aux personnes vivant avec des pathologies chroniques, contribuant à la prévention, au maintien de l'autonomie et au renforcement du lien social. Enfin, les **actions en faveur de la paix**, du dialogue interculturel et de la cohésion locale consolident un cadre de vie harmonieux et inclusif.

L'éducation scolaire au développement durable

L'éducation au développement durable (EDD) permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existantes entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.

En 2025, **1 073 élèves** provenant de 54 classes différentes en ont bénéficié, dont **348 en maternelle** et **725 en élémentaire**.

Outre les cinq projets éducatifs habituels ci-dessous, la **classe « Terre Vivante »** a été mise en œuvre à titre expérimental. Centrée sur la compréhension des écosystèmes et les interactions en leur sein, elle devrait être renouvelée en **2026**.



Classes d'eau

L'association Planète Sciences Île-de-France a animé des Classes Eau auprès de 4 classes issues de 3 écoles maternelles, soit 105 élèves.

En réalisant des expériences, les enfants ont exploré les états de l'eau, son cycle et son importance dans le quotidien.



Animations Déchets

Sous l'égide de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, l'association *E-graine* a invité 575 élèves de 31 classes élémentaires de 12 écoles, dont la moitié situées en quartiers prioritaires, à réfléchir à la réduction des déchets, au tri et au réemploi, notamment en fabricant de objets à partir de matériaux recyclés.



Initiation au milieu aquatique et à la pêche

Guidés par Yann Bouilly, 122 élèves de 5 écoles ont pu explorer les écosystèmes des bords de Seine.

Entre observations, manipulations et échanges, les enfants ont découvert les habitats aquatiques et les chaînes alimentaires, les amenant à mesurer l'importance de l'eau et de sa préservation.



Initiation à l'équitation

Le centre équestre L'Etoile Blanche, à Mennecey, a reçu 2 classes ULIS des écoles Jean Macé et Les Quatre Vents pendant 2 jours.

Les élèves ont découvert les écuries, interagi avec des poneys, et appris à leur prodiguer des soins, avant de monter en selle. Ces activités, ont été aussi conçues pour renforcer la confiance, l'équilibre, l'écoute et le lien avec l'animal.

Découverte à la ferme

La ferme La Doudou a accueilli 243 élèves de maternelle, issus de 10 classes réparties dans 5 écoles.

Grâce à un travail préparatoire en classe, cette immersion dans le monde agricole, au contact direct des animaux, a permis aux enfants de mieux comprendre leurs besoins et leurs comportements et de goûter du fromage de brebis fait sur place.



L'éveil à la nature dès la toute petite enfance

Les premières années de vie constituent un moment déterminant pour l'acquisition du langage, de la motricité, de compétences sociales et émotionnelles, ainsi que pour l'adoption de comportements favorables à la santé. L'éveil à la nature mis en œuvre par la Petite Enfance permet de pour stimuler les sens et développer un rapport sensible au vivant.



Croquis d'Elsie Robineau sur un atelier avec la Cie L'Eygurande à la crèche des koalas

Des **jours sans jouets** favorisent l'imagination et la créativité, en invitant les enfants à interagir directement avec leur environnement plutôt qu'avec des objets manufacturés. Enfin, des **ateliers d'éveil au goût** qui permettent d'associer plaisir et apprentissage complètent les menus élaborés à partir de produits biologiques et de saison, avec des options végétariennes.

Les structures d'accueil (crèches, classe passerelle, Relais Petite Enfance et Petits Papetiers) proposent ainsi des activités variées. Les enfants participent à des **explorations de paysages**, découvrent la **biodiversité locale** et s'initient au **jardinage**, observant plantes et insectes dans un cadre sécurisant.



Atelier sans jouet en utilisant des matériaux de réemploi

Cette approche est renforcée par la **formation des professionnel-le-s de la petite enfance**, qui sont sensibilisé-e-s aux enjeux éducatifs et écologiques. Les familles sont également accompagnées, afin d'intégrer les pratiques durables dans le quotidien et de prolonger l'éveil à la nature au sein du foyer. Par cette démarche, Corbeil-Essonnes permet aux enfants de développer **une conscience environnementale et sociale dès leurs premières expériences**, jetant les bases d'un comportement responsable et respectueux de la planète.

CHIFFRES CLÉS

- 400** enfants accueillis en crèche
- 279** enfants participant aux animations collectives du Relais Petite Enfance
- 274** enfants et parents accueillis aux Petits Papetiers
- 100** agent-e-s formé-e-s à l'éveil à la nature et aux pratiques durables



L'exposition « Encore heureux ! » du collectif Pessoa

Du 16 octobre au 13 décembre, la Galerie d'art municipale de Corbeil-Essonnes a accueilli l'exposition « **Encore heureux !** » du **Collectif Pessoa**, proposant une expérience artistique **ouverte à toutes et tous**, fondée sur la **création collective**, la **rencontre** et l'**accessibilité**. Issu de l'**EANM Les Bordes**, accompagnant des **adultes en situation de handicap**, le collectif valorise la **diversité des regards** et fait de l'art un **langage commun**.



L'exposition s'est accompagnée d'un **programme d'actions culturelles participatives** (ateliers, visites, stages artistiques, temps parents-tout-petits), mené par le service municipal **Actions et médiations culturelles**. Ces temps ont favorisé l'**égalité d'accès à la culture**, l'**éveil artistique** et le **lien intergénérationnel**, notamment en levant les freins liés à l'**âge** ou au **handicap**.

L'œuvre évolutive « **La chenille qui voulait nous rencontrer** » et la table ronde « **Faire ensemble par l'art et l'art de faire ensemble** » ont illustré la création comme **vecteur de coopération, de citoyenneté et d'émancipation**, avant un **finissage convivial** célébrant cette aventure collective au service d'un **développement durable** intégrant les dimensions **sociales et culturelles**.

CHIFFRES CLÉS

- 1633** visiteurs-euses
- 4** demi-journées de stages artistiques
- 1** œuvre collective évolutive
- 1** table ronde



L'événement musical Green Vibes

L'événement musical **Green Vibes** s'est tenu le **samedi 20 septembre**, au **17 rue Saint-Nicolas**, au pôle musical **Ad-Lib**, pilote de l'action avec la **MTES** et **Imagine Radio**. Malgré une pluie continue, près d'une **centaine de personnes se sont rassemblées**, confirmant l'intérêt pour des initiatives alliant culture et écologie.



Guitare acoustique faite main en bois

CHIFFRES CLÉS

100 participant·e·s à Green Vives

4 émissions Eco'logique sur Imagine Radio en 2025

Retrouver le podcast Eco'logique de la MTES et d'Imagine Radio :



Green Vibes a été conçu comme un temps de découverte et de partage mêlant **musique, convivialité et consommation responsable**, avec un **luthier**, un **vendeur de vinyles d'occasion**, un **espace de découverte d'aux instruments** et une **restauration** proposant des **produits locaux**. La programmation musicale, portée par les professeur·e·s et élèves d'AD-LIB, a souligné la **transmission, la pratique collective et l'accès à la création pour toutes et tous**.

Cette journée témoigne d'un partenariat déjà engagé dans le podcast **Eco'logique** sur Imagine Radio. Celui-ci aborde les enjeux du développement durable avec simplicité et enthousiasme par la rencontre entre paroles expertes et habitantes, et valorise les initiatives locales en la matière.



Le projet Sport-Santé

Porté par le Centre Municipal de Santé (CMS), le **programme Sport-Santé de la commune vise à améliorer la qualité de vie des habitant·es, à réduire les inégalités de santé et à renforcer la cohésion sociale**. Face à la progression de la sédentarité, elle promeut l'activité physique comme outil de prévention, de maintien de l'autonomie et de bien-être, avec des pratiques accessibles, sécurisées et adaptées aux besoins de chacun·e.



Cette politique s'appuie notamment sur la **Maison Sport-Santé de Corbeil-Essonnes**, créée en 2021 en partenariat avec l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP) et la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart.

Sa mission est d'informer, d'accompagner, de conseiller et d'orienter les personnes souhaitant pratiquer une activité physique à des fins de santé, peu importe leur âge ou condition physique. Les actions s'adressent prioritairement aux personnes vivant avec une affection de longue durée, une pathologie chronique, une situation d'obésité, une perte d'autonomie ou présentant des facteurs de risque.

Elles reposent sur une **approche coordonnée associant suivi médical, accompagnement social et activité physique adaptée**, en lien avec les professionnel·les de santé et les acteurs sportifs du territoire, afin de prévenir les complications, limiter l'aggravation des pathologies et favoriser l'adoption de pratiques bénéfiques.

Le **Sport Santé à domicile** permet un accompagnement individualisé des personnes les plus éloignées des pratiques sportives. Encadré-es par un-e éducateur-riche sportif-ve, les participant-es bénéficient d'un bilan initial et d'un programme personnalisé combinant renforcement musculaire, équilibre, coordination, motricité et exercices respiratoires. Réparti sur huit séances, ce suivi progressif favorise la reprise de l'activité en toute sécurité et encourage l'autonomie à travers des exercices reproductibles au quotidien.



Le **Sport sur ordonnance**, en lien avec les prescriptions médicales, s'adresse à des groupes accompagnés sur des cycles de douze semaines. Il vise l'amélioration de la condition physique, la prévention des complications liées aux maladies chroniques et l'adoption de comportements durables favorables à la santé. La dynamique collective contribue également au renforcement de la confiance en soi, du lien social et de l'estime personnelle.



Cette dynamique Sport-Santé est également soutenue par **l'engagement des associations locales, à l'image de l'ASCE tennis de table.**

Le club propose des séances spécifiques pour les personnes atteintes des maladies d'Alzheimer et de Parkinson, avec un matériel adapté et un encadrement dédié en collaboration avec les structures d'accueil du territoire, notamment la Halte Répit Alzheimer de Corbeil-Essonnes. Il développe également le Sport Adapté aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

Ces actions contribuent à améliorer la coordination, l'équilibre et la qualité de vie, tout en renforçant le lien social.



Sport Adapté au gymnase de La Nacelle



CHIFFRES CLÉS

45 personnes accompagnées par an pour le Sport Santé à domicile
avec **8** séances à domicile

80 participant-es par an au Sport sur ordonnance
avec **12** semaines de pratique encadrée



L'action en faveur de la paix

Face à l'aggravation des **tensions géopolitiques** et des conflits armés, la commune affirme que la **stabilité et l'harmonie** sont fondamentales pour le **développement**. Elles se construisent collectivement, en lien avec la **justice sociale**, le **respect des droits humains**, la **reconnaissance des mémoires** et la **capacité à dialoguer**.

Une **série de conférences-débats** a ainsi été organisée à la **médiathèque Chantemerle** et au **théâtre** autour de la **coexistence** : le **23 mai**, l'écrivain **Patrick Chamoiseau** a invité à **repenser les imaginaires** face aux crises ; le **5 juin**, le **politiste Bertrand Badie** a interrogé la **paix comme norme collective** fondée sur la compréhension de l'autre ; enfin, le **11 juin**, l'historien **Benjamin Stora** a souligné l'importance de la **reconnaissance des parcours migratoires**, notamment d'Algérie, pour construire des **relations apaisées**.



*Intervention de Benjamin Stora,
le 11 juin, au théâtre*



*Écoliers de la Cité des Marmots
aux Guinguettes du Monde*

La 5^e édition des **Guinguettes du Monde** a été placée sous le signe du **respect** et du **vivre-ensemble**, valorisant la **richesse culturelle** d'une ville de **108 nationalités**. Porté par **48 associations locales**, le festival a proposé une **programmation** mêlant **artistes internationaux et locaux**, **musiques et danses du monde**, **animations familiales** et **activités nautiques**, ainsi que des initiatives de la **Péniche Alternat** sur la **gestion des conflits**, transformant l'espace public en lieu de **rencontre et d'expression**, refusant toute **discrimination**.



*Rassemblement en soutien au peuple
palestinien devant l'hôtel de ville*

Cet élan se manifeste aussi à travers la **coopération décentralisée** avec **Jérusalem-Est** par des **actions de soutien au peuple palestinien**, en partenariat avec l'association **L'Olivier**. Des **grimpeur-euses de Cisjordanie** ont été **accueilli-e-s** pour la projection du documentaire **Resistance Climbing**, illustrant la **pratique sportive** comme **vecteur d'émancipation**, de **réappropriation de l'espace** et de **résistance pacifique**.





Commémoration du 8 mai 1945

Les **commémorations du 80^e anniversaire du 8 mai 1945**, en présence du **maire de Sindelfingen**, ville jumelle, ainsi que l'exposition « **80 ans après : Corbeil et Essonnes, de l'occupation à la reconstruction** », organisée du **8 au 17 mai 2025** à la **Galerie d'art**, ont rappelé que **se souvenir** ne signifie pas célébrer la victoire d'un peuple sur un autre, mais affirmer la **primauté de l'humanité sur la barbarie**. Cette démarche contribue à la **prévention des violences futures** et au **renforcement du lien intergénérationnel**.

La commune agit de surcroît pour prévenir les discriminations et violences du quotidien. Le 19 mars, une **soirée contre le racisme et le sexisme** a permis de sensibiliser au double fardeau subi par de nombreuses femmes, tandis qu'en novembre, la quinzaine « **Non au harcèlement** » s'est appuyée sur des ateliers de théâtre-forum de la comédienne Catherine Saint Honoré dans les écoles, favorisant le dialogue avec les familles et la prévention des maltraitances.



Soirée contre le harcèlement à la MJC Fernand Léger, le 24 novembre



Clôture des 16 jours d'activisme à l'hôtel de ville, le 10 décembre

Le **10 décembre**, à l'occasion de la **Journée internationale des droits humains** et de la **clôture des 16 jours d'activisme**, les **tables rondes de l'Observatoire Solidarités et Réseaux internationaux** ont réuni **40 participant-e-s** autour de la **présentation d'une charte d'engagement** pour la **protection des femmes et des enfants victimes de violences**. Les échanges ont articulé **enjeux locaux et dynamiques internationales**, en croisant les regards d'**acteurs institutionnels, associatifs et de terrain** sur des **problématiques universelles** telles que les **violences faites aux femmes**, la **protection de l'enfance**, les **parcours migratoires** et l'**accès aux droits**.

Les **contributions** ont nourri une réflexion mêlant **expertise, expériences vécues et action publique**, soulignant le rôle central de la **solidarité et de la coopération internationale** comme **leviers essentiels des politiques locales de protection**, notamment à travers le **programme municipal Jer'est engagé**.

En articulant **coopération internationale, mémoire collective, culture populaire et solidarité locale**, la commune entend démontrer que le **progrès social** repose sur la **défense de la dignité humaine**, la **capacité à échanger** et la construction de **sociétés ouvertes et fraternelles**.



RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE 2025
COMMUNE DE CORBEIL-ESSONNES

Direction de la transition écologique
2 place Galignani
91100 CORBEIL-ESSONNES
01.60.89.71.79
contact@mairie-corbeil-essonne.fr



www.corbeil-essonne.fr

